

COURRIER DE **L'AVIVO**

N°1

FÉVRIER-MARS 2024
CANTON DE VAUD

Association de défense et
de détente de tous les retraités



Photo © Yvain Genevay

Oui à la 13^e rente AVS

ILLUSTRATION DE COUVERTURE

Anne Pantillon (1964)

***Le vieux verger*, 2023**

Acrylique sur toile de lin, 170 x 125 cm,

© Yvain Genevay

Les ciels de l'âme

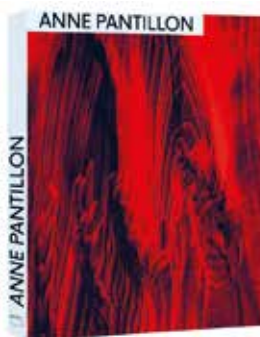
Native de La Chaux-de-Fonds, Anne Pantillon est une artiste peintre protéiforme qui donne vie à d'incessantes expérimentations esthétiques, passant de la peinture figurative à l'abstraction, avec une déconcertante facilité. Elle utilise une variété de techniques, notamment l'aquarelle, le dessin, l'encre, l'huile, le trempage et la gravure. Sa fascination pour la nature l'amène à créer des œuvres qui nous plongent dans les vibrations atemporelles du paysage.

À travers son travail artistique, Anne Pantillon aime retrouver dans son atelier les sensations de ces instants de randonnées où elle se dissout corporellement dans le paysage, en y imaginant des rivières le traverser ou la pluie y tomber en brassées torrentielles. Elle crée des alliances entre les expériences spatiales qu'elle ressent au contact des éléments naturels lors de ces voyages dans l'Himalaya, au Mexique ou aux sources de l'Ardèche au milieu des orgues basaltiques, et le travail en atelier où elle se laisse porter par le souvenir de ces instants de vie et les gestes pour peindre avec toute l'énergie de son corps les *Ruissellements*, les *Rivers et Rocks*, les coulées de *Basalte*, ou les rythmes de la musique dans les *Oscillographies*. Le résultat de l'ensemble de ce corps à corps avec le papier et la matière est puissant et proprement fascinant.

Pendant la pandémie, Anne Pantillon initie un nouveau cycle et reprend les pinceaux. Elle cherche un autre angle d'inspiration et se laisse porter par les sensations que lui procurent des images vues de l'intérieur du confinement. Elle renoue avec la peinture figurative pour capter les infimes variations de lumière, à la manière

de Rothko, depuis son appartement, en usant du cadre de la fenêtre de son salon, pour expérimenter une nouvelle façon de rendre compte de l'intensité de la nature en ville pour en faire des œuvres intériorisées comme une nouvelle expérimentation esthétique. Un tournant important dans son parcours qui n'est fort heureusement pas resté isolé, puisque nous pouvons en apprécier un fragment sur l'illustration de couverture. La peinture *Le vieux verger* fait partie de ces peintures d'un nouveau genre, propre à un nouveau cycle très prometteur. L'atmosphère qui y règne n'est pas sans rappeler les toiles d'Edward Hopper, ou empreinte de notable référence à Giorgio Morandi ou Nicolas de Staël.

■ Patrick Ernst



Anne Pantillon
Avec des contributions de Nathalie Chaix, Corinne Currat, Pierre Frankhauser et David Lemaire

5 Continents
Éditions, Milan,
2022, 192 pages

Première monographie dédiée à Anne Pantillon, avec plus de deux cents photographies qui permettent de découvrir presque l'intégralité du parcours artistique d'Anne Pantillon depuis 20 ans. Vente en librairies et auprès de l'artiste.

Prochaine exposition personnelle à la Galerie Le Salon Vert du 2 au 23 mars 2024, (Rue Ancienne 15, 1227 Carouge GE) vernissage lors du week-end Art Carouge (GE) les 2 et 3 mars. (salonvert.ch et artcarouge.ch)

Adresse du site personnel de l'artiste: annepantillon.ch

SOMMAIRE

Billet de la Présidente	5
Les brèves	7
Actualité	11
Luttons pour l'AVS	13
Charlotte et Gaston	22
Souvenirs	24
Coup de projecteur	26
Les permanences impôts de l'AVIVO 2024	31
Entretien avec Christian Salamin	37
Avec nos sections	40
Voyage: La cuisine créole	48
À lire et à relire	52
Histoire: Des chemins d'histoire, le sentier des Huguenots	56
« Allo la terre »	59
Poésie	60
Jeu-concours	63

Prochain délai de rédaction: 9 mars 2024

PUBLICITÉ

BILLET DE LA PRÉSIDENTE



■ Béatrice Métraux

Très chers membres de l'AVIVO
Voilà le premier numéro de 2024 du *Courrier de l'AVIVO*. D'abord mes vœux.

Belle Année 2024 à vous toutes et tous, je vous la souhaite, pleine de surprises, de rencontres, d'échanges doux et sereins. Année de Paix et de Joie. Vive 2024. Je vous espère aussi tous en santé, et d'attaque pour affronter les défis à venir. Elle sera active en effet cette année 2024 et je compte sur vous pour défendre l'AVIVO et soutenir notre cause, celle de tous les Aînés. Ce numéro du *Courrier de l'AVIVO*, le premier de l'année, présentera, outre vos rubriques habituelles (vie des sections, culture, article de fond etc.), tout un dossier sur l'AVS et l'enjeu de la votation du 3 mars prochain. On vous explique en détails pourquoi il est important de soutenir ce projet.

Inutile de vous rappeler combien cette 13e rente est nécessaire pour beaucoup d'entre nous : petit coup de pouce indispensable pour lutter contre la vie chère, pour financer un bout de nos assurances maladies, pour juguler la hausse de nos loyers.

Alors, allez voter OUI le 3 mars, faites voter autour de vous, on a besoin de vos forces, de votre engagement.

Je voulais aussi parler un peu de la vie de nos sections et partager avec vous une information : l'arrivée de Mme Anne Catherine Lyon à la tête de l'AVIVO Lausanne au 1^{er} janvier 2024.

Je me réjouis de cette présidence, j'ai

travaillé pendant 6 ans au Conseil d'État avec Anne-Catherine entre 2012 et 2017. Notre collaboration fut excellente.

Nous avons les mêmes idéaux : œuvrer dans l'intérêt de la population, défendre les plus faibles, restaurer la dignité là où elle a disparu, préserver nos institutions. Bref on travaillera ensemble dans votre intérêt, soyez-en certains. Et encore une fois, merci à Christiane Jacquet-Berger pour son engagement sans faille pour l'AVIVO Lausanne et l'AVIVO Suisse.

Deux mots pour finir du super projet « Vieillir 2030, pour et avec les seniors ». Initié par l'actuelle Conseillère d'État Rebecca Ruiz, ce projet met en place une stratégie forte et agile pour coordonner dans tout le canton l'offre de prestations sociales et de santé, l'améliorer si besoin et la compléter.

Plus de 300 professionnels et des Seniors ont été inclus depuis deux ans à l'élaboration du projet et à la mise en place de mesures concrètes, pour nous, pour notre bien-être.

Il va démarrer officiellement le 22 janvier prochain, je vous en reparlerai.

Bonne année à tout le monde, merci pour votre engagement, courage.

PUBLICITÉ

AVIVO VAUD

ADRESSES DES SECTIONS

AVIVO Vaud

Réception et Bureau d'information sociale (BIS)

Place Chauderon 3, 1003 Lausanne
Tél. 021 320 53 93 Courriel: info@avivo-vaud.ch

Section du Chablais vaudois

Bernard Borel, président
Rue Krafft 1, 1860 Aigle, Tél. 079 500 22 64
Courriel: borel.held@bluewin.ch

Section de Lausanne

Place Chauderon 3, 1003 Lausanne
Administration: Tél. 021 312 06 54
Courriel: bureau@avivolausanne.ch
Service social: Tél. 021 312 06 54
Courriel: social@avivolausanne.ch

Section de Morges

Eric Voruz, président
Ch. de la Grosse-Pierre 11, 1110 Morges
Courriel: eric.voruz@bluewin.ch

Section de Nyon et environs

Annelise Jaquier
Chemin du Joran 5a, 1260 Nyon
Tél. 022 3615270
Courriel: a_l_jaquier@bluewin.ch

Section d'Orbe et environs

Case postale 5, 1350 Orbe
Tél. permanence 079 860 60 62
Courriel: avivo-orbe@bluewin.ch

Section de Renens

Brigitte Rohr, présidente
Case postale, 1020 Renens. Tél. 021 636 40 33
Courriel: avivorenens@bluewin.ch

Section de Sainte-Croix

Luigi Vanetta
Rue de la Promenade 11, 1450 Sainte-Croix
Tél. 024 454 45 65
Courriel: luigi.vanetta@bluewin.ch

Section de la Vallée de Joux

Bernard Walter, Président, Rue Paul-Golay 16,
1341 l'Orient. Tél. 079 657 27 62

Section de Vevey et environs

Case postale 45, 1800 Vevey, Tél. 077 435 25 09
avivo.vevey@gmail.com

Section d'Yverdon-les-Bains et environs

Rte de la Robellaz 14, 1417 Essertines/Yverdon
Tél. 079 360 77 97
Courriel: avivo.yverdon@gmail.com

COURRIER DE L'AVIVO

Revue destinée à toutes celles et tous ceux qui bénéficient ou vont bénéficier des prestations AVS/AI. Organe officiel de l'AVIVO Vaud, paraît six fois l'an.

Abonnement pour non-membres: Fr. 12.-

Abonnement de soutien: Fr. 18.-,
CCP 10-12147-1, IBAN CH56 0900 0000 1001 2147 1

Coordinateur de rédaction:

Patrick Ernst, Chemin de la Clouterie 11,
1612 Ecoteaux. Envoi par courriel à
redaction@courrier-avivo.ch.

Administration, abonnements:

Mica Arsenijevic, Courrier de l'AVIVO,
Ch. du Pré des Cailles 10,
1323 Romainmôtier, 024 453 17 37
(répondeur) administrateur@courrier-avivo.ch.

Fichiers informatiques pour la publicité:

Envoi par courriel à publicite@courrier-avivo.ch

Editeur responsable: AVIVO Vaud,
Place Chauderon 3, 1003 Lausanne,
info@avivo-vaud.ch, tél. 021 320 53 93.

Impression: CopyPress Sàrl à Puidoux.

Site Internet: www.avivo-vaud.ch.

Comité de rédaction: Michel Guenot, président,
Andrea Egli, vice-présidente, Mica Arsenijevic,
Pierre Butty, Pierre Jeanneret, Christian Rapin,
et Bernard Walter.

Relecture: Daniel Guélat.

Les changements liés à AVS21

Le 1^{er} janvier est entrée en vigueur une partie de la réforme AVS21. Augmentation du taux de TVA de 0,4 %, les départs à la retraite deviennent plus « flexibles » entre 63 ans et 70 ans. Quant aux femmes, principales concernées par la réforme, elles vont voir l'âge de la retraite progressivement augmenter dès 2025, de trois mois en trois mois, pour atteindre 65 ans en 2028. L'Union syndicale suisse estime que les femmes contribueront à près de 70 % au renflouement des caisses de l'AVS. La Confédération mise sur le fait que la hausse de la TVA rapportera 12 milliards d'ici à 2032, soit 1,5 milliards de plus par an, que les consommateurs paieront... cela nous inquiète particulièrement pour le pouvoir d'achat des retraité-es ainsi que de tous les petits revenus! La hausse implique une facture annuelle de 300 francs par ménage en moyenne, selon un économiste de la HEC Lausanne.

Pour l'USS, les nouvelles règles ne rendent pas la retraite anticipée plus accessible. Ces possibilités existent déjà avec le deuxième pilier. Ce sont surtout les personnes aisées qui ont la possibilité de se payer une préretraite. Officiellement, on peut avoir droit à sa rente AVS 24 mois avant ses 65 ans : cela s'appelle « anticiper ». Mais cela diminue le montant de la rente de 6,8 % si on anticipe d'une année, et de 13,6 % si on anticipe de deux ans. À partir du 1^{er} janvier, on peut réduire cette pénalité en décidant de toucher un certain pourcentage seulement de sa rente. Celles et ceux qui feront le choix de travailler plus longtemps pourront augmenter le montant de leur rente, mais pas au-delà du plafond, qui se situe à 2400 francs pour une personne seule et à 3675 francs pour un couple marié.

Les bas revenus reçoivent souvent déjà la rente maximale. Ils ont une retraite insuffisante à cause d'un deuxième pilier trop faible. L'initiative de l'USS pour une treizième rente

AVS, qui vise à renforcer le premier pilier, sera soumise à la votation le 3 mars prochain.

Autres modifications de loi au 1^{er} janvier

- Dans le domaine de la santé, les enfants ne seront plus tenus pour responsables des primes impayées par leurs parents. Ils ne figureront plus sur les listes noires. Les poursuites introduites à leur rencontre pour les primes d'assurance-maladie et les participations aux coûts sont nulles. Cette disposition vaudra également pour les jeunes adultes encore en formation.
- L'assurance maladie obligatoire prendra en charge de nouvelles prestations de mesures préventives. Elles concernent notamment le cancer du sein ou des ovaires ainsi que le VIH.
- Les consommateur-riche-s pourront utiliser le même câble de charge pour les téléphones mobiles, les tablettes, les caméras numériques, les ordinateurs portables, les écouteurs, les liseuses électroniques, etc., de différents fabricants. L'USB-C deviendra peu à peu la norme.
- Les véhicules électriques seront eux imposés à 4 %, comme c'est déjà le cas pour les autres véhicules.
- Le taux d'intérêt maximum des crédits à la consommation augmentera de 1 %.
- Le salaire des employé-es domestiques augmentera de 1,5 % en début d'année.
- La solde des membres de la protection civile sera augmentée et alignée sur l'armée.
- Dans le domaine de l'environnement, pour répondre à la forte hausse du nombre de loups qui met sous pression l'économie alpestre, les exploitants d'estivage qui mettent en œuvre des mesures de protection des troupeaux contre les grands prédateurs pourront compter sur une contribution supplémentaire.

Référendum Stop à la folie autoroutière

Le référendum contre les 5 milliards de francs votés par le Parlement fédéral pour l'extension des autoroutes avait déjà plus de 72 000 signatures après un peu plus de la moitié du délai de collecte, alors que 50 000 sont nécessaires. L'extension des autoroutes sera soumise au vote populaire!

Les Jeunes socialistes font aboutir leur « Initiative pour l'avenir »

L'initiative « pour l'avenir » des Jeunes socialistes a abouti. Le texte vise à mettre en place un impôt de 50 % sur les successions de plus de 50 millions de francs en faveur « d'une transformation écologique de l'économie ». Pour les Jeunes socialistes la politique climatique actuelle « n'est pas seulement injuste, elle est incapable de combattre efficacement la crise climatique ».

La Jeunesse socialiste (JS) Suisse a déjà récolté plus de 130 000 signatures. Elle avait jusqu'au 16 février 2024 pour obtenir les 100 000 paraphes nécessaires. Elle entend déposer son initiative à la Chancellerie fédérale au début février 2024.

Taxé à tort de fraude? Vous pouvez vous faire rembourser

Les CFF et consorts ont bel et bien encaissé des suppléments sans base légale. L'Office fédéral des transports (OFT) a critiqué en des termes clairs la pratique des CFF et d'autres entreprises de transports publics. Selon lui, il n'est pas admissible de taxer les passagers de resquilleurs simplement parce que la confirmation d'achat sur un smartphone intervient quelques secondes après le départ d'un train. L'OFT

s'appuie sur une interprétation de la loi sur le transport de voyageurs.

Nouvelle attaque contre les locataires

La Commission des affaires juridiques du Conseil national propose de mettre en œuvre conjointement les deux initiatives parlementaires du président des propriétaires fonciers Hans Egloff (UDC/ZH). Selon l'ASLOCA, l'association des locataires, elles sont dangereuses pour les locataires. Elles visent à limiter la contestation du loyer initial et à fixer dans la loi les critères relatifs aux loyers usuels dans la localité ou le quartier.

Ce projet réduirait substantiellement le droit des locataires contre les loyers excessifs et les congés injustifiés. La modification de la loi représente un danger et conduirait à une nouvelle explosion des loyers, avertit-elle. Selon les milieux de défense des locataires, de nombreux bailleurs dépassent largement le rendement maximal de leurs fonds propres. Dans les cantons où le loyer des locataires précédents doit être publié, les nouveaux loyers sont donc régulièrement contestés, avec succès.

Rentes de veuves et de veufs de l'AVS: encore une égalisation par le bas

Les rentes des veuves et des veufs à vie seront bientôt du passé. Le Conseil fédéral a mis en consultation une modification de la loi sur l'AVS visant à éliminer ces rentes. Une aide transitoire de deux ans est prévue pour les personnes sans enfants à charge.

Cette révision fait suite à un arrêt de la Cour européenne des Droits de l'homme (CEDH) qui constatait une inégalité de traitement entre les veufs et les veuves. Celles-ci reçoivent actuellement une rente à vie. Les veufs ne touchent une rente que jusqu'à la majorité

du cadet de leurs enfants. La consultation court jusqu'au 29 mars 2024. On répond aux critiques de la CEDH en égalisant par le bas...

AVS, AI, APG: l'impact positif de l'immigration sur les assurances sociales

Une étude commandée par l'Office fédéral des assurances sociales montre que l'immigration a des effets positifs sur l'AVS, l'AI et le régime des APG, sur le long terme.

L'analyse annuelle des données a montré que les ressortissants étrangers, notamment ceux de l'UE et de l'AELE, versent actuellement plus de cotisations du 1^{er} pilier (AVS, AI et régime des allocations pour perte de gain APG) qu'ils ne perçoivent de prestations, car ils ont des revenus plus élevés que les autres groupes d'immigrés et que leur participation au marché du travail est plus importante. L'étude présentée ici intègre les droits aux prestations à moyen et long terme des immigrés qui paient des cotisations (projection de recherche de 2003 à 2070).

Le résultat montre que l'immigration ne

constitue pas une charge supplémentaire pour les institutions sociales du 1^{er} pilier.

Pétition en faveur d'un gel des primes

L'association Engagés pour la santé a récolté en l'espace de deux mois plus de 3 300 signatures en faveur de leur pétition pour un gel des primes et les a remises fin novembre dernier au Grand Conseil vaudois. Cette association, composée aux deux tiers de soignants, est non partisane et fait des propositions concrètes pour développer un système de santé équitable et respectueux de l'environnement.

Violence chez les seniors

Pour donner de la visibilité à la violence de couple chez les seniors et faire connaître les ressources d'aide en Suisse, une campagne nationale de sensibilisation a été lancée le 15 décembre 2023 par la Haute École de la Santé La Source (HES-SO), le senior-lab et le Centre de compétence national Vieillesse sans violence.

Les résultats d'une étude nationale montrent que la violence de couple chez les seniors présente globalement les mêmes caractéristiques que chez les couples plus jeunes (omniprésence de la violence psychologique et du contrôle coercitif, associés fréquemment à des violences physiques et sexuelles; stratégie d'isolement social et familial). La violence est souvent apparue dès le mariage et peut durer depuis des décennies (parfois 60 ans). Le passage à la retraite constitue un moment à risque et peut exacerber une dynamique de violence déjà présente ou sous-jacente. La campagne « Violence de couple chez les seniors – Il n'est jamais trop tard pour demander de l'aide! » rend attentif au fait que la violence de couple touche aussi les seniors et qu'il



LES BRÈVES

existe des ressources d'aide. Elle met en avant le numéro du Centre de compétence national Vieillesse sans violence 0848 00 13 13, qui offre de l'écoute et des conseils, confidentiellement et gratuitement, en français, allemand et italien. L'anonymat est possible.

Pas de rente AVS cantonale pour les femmes

Avec 62 % de Vaudois à avoir refusé l'an dernier en votation fédérale le paquet AVS 21 qui a fait progresser l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans, le canton a de bonnes raisons – et les moyens financiers – d'essayer de compenser « cette régression sociale », ont jugé les députés de gauche. Ils ont ainsi apporté leur soutien à la motion d'Hadrien

Buclin (Ensemble à gauche) qui demandait une rente cantonale pour que les femmes puissent partir à 64 ans à la retraite. Leur soutien n'a toutefois pas suffi puisque son texte a été classé par 80 voix contre 58, sans abstention.

La mesure coûterait entre 100 et 130 millions de francs par an au canton qui a enregistré chaque année près d'un demi-milliard d'excédents dans ses comptes. Un montant donc tout à fait supportable qui n'aurait fait que corriger de nombreuses inégalités envers les femmes, qu'il s'agisse des salaires ou du deuxième pilier.

La Poste reste à Saint-François!

Après plus d'une année et demie de lutte, le collectif « La Poste doit rester à Saint-François » a obtenu gain de cause! La Poste a dit avoir finalement signé un contrat pour la location d'un espace dans le vénérable Hôtel des Postes, pour ouvrir un office après les deux ans de travaux (qui ont déjà commencé). C'est un grand succès dans la saga des fermetures des bureaux de poste. Les premiers offices maintenus après une lutte populaire étaient ceux d'Ouchy, de Sévelin et de la Bourdonnette il y a une douzaine d'années, qui ont malheureusement été fermés après. Depuis, celui de Saint-François est le seul à avoir été sauvé suite à une mobilisation citoyenne.

■ Andrea Eggli

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

Près de 3300 Vaudois toucheront moins d'aides

Selon les estimations de la Caisse cantonale vaudoise de compensation, quelque 2660 familles bénéficiaires de l'AVS ou de l'AI ont vu leurs Prestations complémentaires (PC) diminuer alors qu'environ 620 personnes ont cessé de les toucher début janvier, suite à la réforme de 2021 de la loi sur les PC (Courrier n° 4/2023). Au total, la réforme concerne donc directement quelque 10 % des bénéficiaires de PC dans le canton. L'agenda tombe mal, alors que les prix ne cessent d'augmenter.

Les ménages touchés ont été avertis mais dans la pratique, tout le monde n'étant pas à l'aise avec cette paperasse, il faut s'attendre à ce que certains découvrent le problème, selon l'association ProCap.

À l'origine, la réforme provient d'un constat simple: dans le pays, ceux qui en bénéficient augmentent, dans la mesure où le nombre de retraités croît, mais aussi que les rentes ne suffisent plus pour faire vivre les citoyens face à l'augmentation du coût de la vie. La facture totale des PC, prévue pour atteindre les 7 milliards de francs en 2030 et qui est assumée en grande majorité par les cantons, a donc été réduite par les parlementaires. Au final, la Confédération verra ses dépenses augmenter de 28 millions, tandis que les cantons économiseront 429 millions. Les débats ont duré plus de deux ans et ont été âpres. Un compromis en 2020: certaines charges prises en compte par les PC ont été augmentées, comme le montant du loyer, ainsi que les frais de garde d'enfants.

Mais d'autres critères, eux, ont été largement durcis. Une obligation de restitution lors de la succession est par ailleurs introduite dans la loi: après le décès d'un bénéficiaire de PC, les prestations qu'il a perçues au cours des dix dernières années devront être remboursées par ses héritiers, sur la part de succession qui dépasse CHF 40'000. -

Le revenu du partenaire du bénéficiaire sera pris en compte à 80 % au lieu des deux tiers,

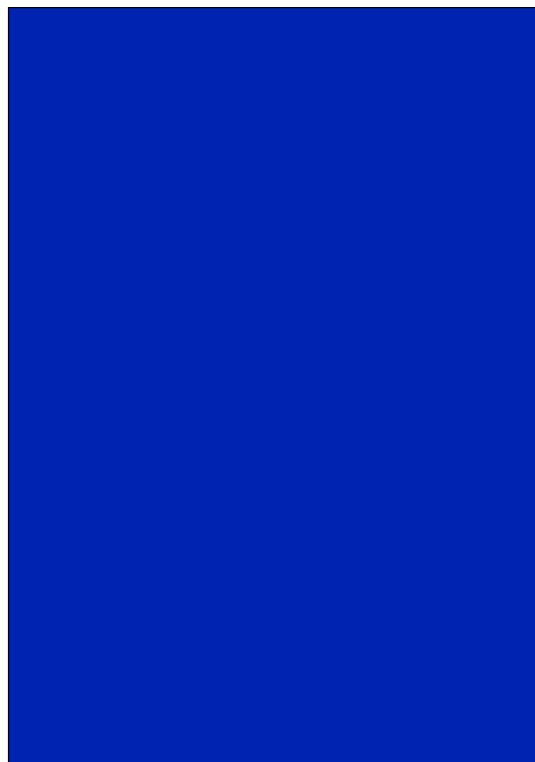
après déduction d'une franchise de 1500 francs, comme c'était le cas avec l'ancien système.

Ces modifications auront des conséquences très concrètes sur plusieurs milliers de ménages vaudois. Car dans notre pays, près de la moitié des bénéficiaires de rentes AI dépendent des PC pour assurer leurs besoins vitaux. Des recours sont possibles mais les chances des recourants sont maigres, à moins d'une erreur manifeste de calcul. La réforme devait conduire à des économies et elles sont toujours faites sur le dos des plus fragiles alors que tout augmente, sauf les rentes... Ces gens sont traités de profiteurs, mais, ayant cotisé toute leur vie, ils vivent avec très peu d'argent...

L'AVIVO Vaud et les professionnels du BIS sont à votre disposition pour vous aider au 021 320 53 93. Vous pouvez également vous adresser au Service juridique du CSP.

■ Andrea Egli

PUBLICITÉ



LUTTONS POUR L'AVS

Pourquoi l'AVS tient le coup

Les opposants à la 13^e rente AVS mettent toujours en avant une soi-disant fragilité de notre assurance vieillesse. En cela, ils ne font que répéter ce que font depuis des décennies les partisans d'une prévoyance vieillesse privée et individuelle. Or depuis 75 ans, elle tient le coup.

Pourquoi les scénarios catastrophes ne se sont jamais réalisés ?

La solidité du financement de l'AVS reflète l'évolution économique et sociale. En Suisse, plus de 250 000 emplois ont été ajoutés à la masse salariale en dix ans. Donc davantage de cotisations. (Leimgruber, 2016)

Le ratio entre personnes en âge de travailler et personnes à la retraite, dont la dégradation est brandie comme une menace, masque une autre réalité bien plus déterminante: le taux d'activité moyen ne cesse d'augmenter. Autrement dit, la population suisse de 18 à 65 ans travaille davantage que par le passé, principalement parce que les femmes sont plus nombreuses à exercer un emploi rémunéré. **Si les inégalités envers les femmes dans l'emploi tombaient, les recettes de l'AVS seraient encore plus élevées.** En raison des augmentations de salaire, les recettes de l'AVS augmentent malgré des taux de cotisation inchangés. L'AVS amortit automatiquement depuis 75 ans les coûts induits par la société vieillissante.

1975 : 2 800 000 actifs plein emploi salaires moyens à plein temps 66 000 francs au prix de 2014, cotisation 8,4 % recettes AVS 13,972 milliards

2013 : 4 040 000 actifs plein emploi, salaires moyens à plein temps 106 000 francs au prix de 2014, cotisation 8,4 %, recettes 29,539 milliards

■ Roland Rapaz

Une 13^e rente AVS ? La retraite à 66 ans ?

Le 3 mars prochain, nous sommes appelés à nous prononcer sur deux initiatives relatives à notre prévoyance vieillesse.

- La première demande une 13^e rente AVS pour toutes et tous.
- La seconde veut le passage de l'âge de la retraite pour toutes et tous à 66 ans dans un premier temps, puis l'adaptation de l'âge de la retraite à l'espérance de vie.

Ce scrutin est d'une importance capitale. Les deux initiatives qui nous sont soumises émanent de deux visions diamétralement opposées de notre prévoyance vieillesse. Nous avons d'un côté, la proposition d'une 13^e rente

AVS qui émane des partisans d'une prévoyance vieillesse sociale et solidaire. De l'autre côté, nous avons la proposition d'élever l'âge de la retraite à 66 ans pour toutes et tous, lancée par un parti qui défend la vision d'une prévoyance vieillesse privée et individualisée ne coûtant qu'un minimum à l'employeur. Le résultat de ce scrutin sera un encouragement pour l'un ou l'autre camp.

Dix questions à propos de l'initiative « Mieux vivre à la retraite » (pour une 13^e rente AVS) en bref 13 x AVS

1. Que demande précisément cette initiative ?

- Pour les bénéficiaires d'une rente vieillesse, un supplément annuel correspondant à un

douzième de leur rente annuelle. En clair, une 13^e rente AVS mensuelle pour toutes et tous, comme le 13^e salaire pour la grande majorité des salariés.

- Que le droit au supplément annuel prenne naissance au plus tard au début de la deuxième année civile suivant l'acceptation de la présente disposition par le peuple et les cantons.
- Que la loi garantisse que le supplément annuel n'entraîne ni la réduction des prestations complémentaires ni la perte du droit à ces prestations.

2. Concrètement, quelle serait l'augmentation de la rente AVS annuelle ?

Cette 13^e rente correspondrait à une augmentation de la rente annuelle de 8,33 %. C'est moins que ce que demandait l'initiative AVSplus (10 %), mais plus que ce que proposait la réforme PV2020 (70 francs mensuels, soit 2,8 % d'une rente maximum).

3. Comment serait financée cette 13^e rente ?

Le coût d'une telle mesure est évalué à 4 milliards par an par les initiants. Les opposants évoquent un montant de 5 milliards. En appliquant la règle de trois au montant total des rentes versé en 2022, nous arrivons à un montant légèrement inférieur à 4 milliards pour une 13^e rente.

Le président de l'USS (Union Syndicale Suisse), Pierre-Yves Maillard estime qu'au moment de son introduction, le coût de cette 13^e rente pourra être couvert aux trois quarts par les marges existantes. Il assure que les mesures déjà prises suffiront dans un premier temps. C'est-à-dire l'augmentation de la TVA dont le taux standard passera de 7,7 à 8,1 % en 2024, le relèvement (malheureux) de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans qui fera tomber environ un milliard par an dans les caisses de l'AVS. Benoît Gaillard, in *Le Matin Dimanche* du 24 décembre 2023 pour l'USS ajoute que « Sur la durée, une cotisation supplémentaire de 0,4 % sur

les salaires permettra, avec la contribution également de 0,4 % des employeurs, de couvrir les besoins de financement.

4. Outre l'USS qui soutient cette initiative ?

Le comité d'initiative se compose de l'Union Syndicale Suisse, de Travail Suisse ainsi que de représentant·e-s de divers syndicats, d'associations féminines et d'associations de retraité·e-s. À ce jour (10 janvier), l'initiative est aussi vivement soutenue par le Parti Socialiste, les Vert·e-s, le POP-PST, l'AVIVO.

La légitimité de cette revendication est également largement reconnue dans les rangs de la population et même dans certaines sections cantonales de partis de droite. À l'UDC, la section genevoise soutient l'initiative contre l'avis de sa direction nationale. La section valaisanne laisse la liberté de vote. La section vaudoise, après un long et, semble-t-il dur débat, a suivi sa direction à une faible majorité (53 %). Elle ne soutiendra pas l'initiative. Plusieurs sections du parti « Le Centre » sont tentées par le soutien.

5. Quels sont les arguments majeurs des partisans de l'initiative ?

La Constitution fédérale stipule que l'AVS doit couvrir les besoins vitaux de manière appropriée (art. 112 al. 2 lettre b). Plus loin, que l'AVS et la prévoyance professionnelle doivent, ensemble, permettre de « **maintenir de manière appropriée le niveau de vie antérieur** ». Or, la baisse des rentes du 2^e pilier, la baisse du pouvoir d'achat des rentes AVS, du fait d'une augmentation du coût de la vie que ne suit pas l'augmentation de l'AVS, font que notre prévoyance vieillesse s'éloigne de plus en plus de ces objectifs.

Rien que sur l'AVS, les retraités ont perdu environ 1800 francs par an depuis 2021. C'est l'équivalent d'une rente AVS mensuelle pour une personne.

Cette 13^e rente AVS constitue un pas vers la

réalisation du mandat constitutionnel selon lequel la rente AVS doit assurer le minimum vital. Elle servira tout juste à pallier les effets de l'augmentation du coût de la vie.

L'AVS est basée sur les principes de solidarité et d'universalité. Grâce à l'application de ces deux principes, près de 90 % des retraités touchent une rente plus élevée que la somme des cotisations qu'ils ont versés. C'est pourquoi, même avec une augmentation du taux de cotisation, une 13^e rente AVS est le meilleur moyen d'améliorer la prévoyance vieillesse de la grande majorité des gens.

C'est pour la grande majorité des travailleurs le meilleur rapport coût/prestation. Pour cette majorité, une 13^e rente AVS coûte de cinq à dix fois moins qu'une rente correspondante dans le 3^e pilier. Pour celles et ceux pour qui l'AVS représente une part importante de leur revenu de retraité, cette 13^e rente représentera une véritable amélioration.

Répondant aux attaques sur le financement de cette 13^e rente, Raphaël Mahaiim (Les Vert-e-s/VD) relève qu'« il s'agit de choix politiques. Nous avons bien trouvé les milliards pour augmenter le budget de l'armée ». La conseillère fédérale Viola Amherd, ne le contredit pas. Lors d'une interview au *Matin Dimanche* du 24.12.2023, à propos du budget du département militaire elle déclare: « La Suisse est un des pays les plus riches au monde, ce n'est donc pas une question de moyens, mais de choix politique ». L'armée ou le social? Peut-être l'armée et le social?

Ils/elles ont dit:

« La promesse de protéger la population contre la pauvreté à la retraite n'est plus tenue. Il y a des gens qui se demandent comment payer leurs charges et remplir leur frigo, tandis que les charges fixes augmentent et les rentes du 2^e pilier baissent. L'initiative constitue une réponse concrète. »

Pierre-Yves Maillard (Conseiller aux États PS/VD). « En janvier 2024, l'inflation, la hausse des loyers, l'augmentation des primes d'assurance maladie et des prix de l'électricité feront perdre à chaque retraité l'équivalent d'une rente mensuelle. Et cela en trois ans seulement (...) »

Pour Léonore Porchet (conseillère nationale Les Vert-e-s/VD): « Étant donné que la moitié des femmes n'ont pas de 2^e pilier, renforcer l'AVS permettra aussi de renforcer l'égalité ».

Augmenter l'AVS. « C'est la meilleure solution. Et la plus sensée financièrement pour assurer un niveau décent des rentes, en particulier pour les femmes souvent défavorisées » (Aldo Ferrari, syndicat UNIA)

6. Qui la combat?

Globalement, les partisans d'une AVS minimale. C'est-à-dire, les directions des partis de droite: L'UDC, le PLR, les Vert'libéraux, Le Centre, le Parti Evangélique. Les associations économiques telles Economie Suisse, Avenir Suisse. Les centrales patronales (l'USAM, l'Union Patronale Suisse et dans le canton de Vaud le Centre patronal), sans oublier les associations faîtières des banquiers et des assurances. Tout ce monde qui ne trouve aucun intérêt économique au développement de l'AVS.

7. Quels sont les arguments des opposants?

Les adversaires de l'initiative ne s'expriment pas sur le besoin ou non d'une augmentation des rentes. Toute leur argumentation tourne autour du financement de cette mesure, financement dont ils refusent toutes les possibilités.

En outre, l'UDC dénonce « le principe de l'arrosoir de l'initiative ». Ce qui est une remise en cause du caractère universel de l'AVS.

Ils/elles ont dit

« Cette initiative entraînerait des dépenses supplémentaires estimées à 5 milliards en 2032. Cela représenterait 1,1 % de TVA ou 0,8 % de cotisation de plus » (Regine Sauter, conseillère nationale PLR/ZH)

« Est-ce vraiment social de faire porter le coût à la génération future et d'attribuer une 13^e rente à tout le monde, même à ceux qui n'en ont pas besoin » ? (Thomas de Courten UDC/BL)

Cyril Aellen (PLR/GE) Le PLR est opposé « parce qu' (...) on parle de 5 milliards supplémentaires et les initiants ne disent pas clairement où les trouver. Ensuite parce que leur mesure est un arrosoir: même les retraités les plus riches en profiteraient. Enfin, si le projet devait passer par une hausse de la TVA ou des cotisations salariales, cela reviendrait à enlever du pouvoir d'achat aux actifs pour le donner aux retraités. (...) ».

8. Quelle est la position du Conseil fédéral ?

Son message au Parlement a été publié avant les débats sur AVS21 et LPP21, dont on connaît les malheureux résultats. Le Conseil fédéral reconnaît qu'aujourd'hui, « (...) la rente AVS remplace une part plus faible du revenu antérieur » qu'auparavant. Et à ce titre il considère que les demandes d'amélioration des prestations de l'AVS sont compréhensibles. Néanmoins, comme « (...) il ne voit pas de marge de manœuvre financière pour une 13^e rente AVS, il appelle le Parlement à ne pas soutenir l'initiative.

Ce 10 janvier dernier, la conseillère fédérale Karin Keller-Suter, brandit la menace d'une augmentation d'impôt si l'initiative passait. C'est choquant et révoltant. Lorsqu'il s'agissait de sortir des milliards pour sauver l'UBS ou pour augmenter le budget militaire, il n'a jamais été question d'augmenter les impôts.

Le 15 décembre 2022, sans surprise, la majorité de droite du Conseil national rejette l'initiative pour une 13^e rente AVS qu'elle juge trop chère et inadéquate. Le 28 janvier 2023 c'est au tour du Conseil des États de rejeter l'initiative de l'USS, qu'il juge financièrement pas soutenable.

Quelques réflexions

Les refus du Conseil fédéral et du Parlement reflètent clairement que pour leur majorité de droite, y compris Le Centre, le souci n'est pas de savoir si le niveau de la rente AVS correspond à l'objectif inscrit dans la Constitution fédérale, mais bien de n'accepter aucune mesure de financement et d'entériner une stagnation des rentes AVS.

Ce que la majorité de droite des Chambres avait déjà fait avec son refus d'une indexation des rentes. Voudrait-on favoriser l'épargne individuelle et privée du 3^e pilier que l'on ne ferait pas mieux. Rappelons que le 3^e pilier est uniquement à la charge du salarié.

Les arguments avancés sous l'étiquette du coût trop élevé de cette 13^e rente sont :

- Ne pas faire payer les futures générations.
- Ne pas faire bénéficier d'une 13^e rente ou autre augmentation de l'AVS les retraités qui n'en auraient pas besoin.

Ces deux arguments sont la remise en cause de deux principes à la base de notre AVS, soit celui de la répartition, (les actifs paient pour les retraités). Les retraités actuels ont aussi payé pour celles et ceux qui étaient à la retraite pendant qu'ils travaillaient. Refuser de faire bénéficier tous les retraités des mêmes conditions de rente est le refus du principe de l'universalité de l'AVS, c'est-à-dire, tout le monde paie une cotisation selon ses revenus et tout le monde touche une rente vieillesse dont le maximum est limité. Toucher à ce principe remettrait aussi en cause l'universalité du paiement de la cotisation. C'est peut-être ce qui est visé à moyen terme. Aujourd'hui grâce à ce principe, près de 90 % des retraités bénéficient d'une rente supérieure à ce qu'ils

9. Quelles positions au Parlement ?

ont versé lors de leur vie active, conséquence de l'application du principe de solidarité. C'est cette valeur d'universalité que la droite pour la disqualifier affuble du nom de « principe de l'arrosoir ».

Un 13^e mois d'AVS correspondrait à une hausse de la rente AVS de 8,33 %, ce qui permettrait de remettre les rentes AVS à niveau par rapport au coût de la vie. Rien de plus.

Aujourd'hui, nous sommes devant un choix crucial. Voulons-nous continuer d'accepter que les rentes baissent (baisse du pouvoir d'achat pour l'AVS, baisse réelle des rentes du 2^e pilier)? Voulons-nous devoir assurer notre retraite par une épargne individuelle tributaire des aléas boursiers et de la finance internationale pour le plus grand profit des banques et des assurances?

Ou voulons-nous pérenniser et développer le système de prévoyance vieillesse social et solidaire que nos prédécesseurs ont mis en place et qui remplit sa fonction sans crises depuis trois quarts de siècle?

Initiative « pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne »

1. Que demande précisément cette initiative ?

Le texte demande d'élever à 66 ans l'âge de la retraite pour les femmes et les hommes d'ici 2032 et, à terme, de lier l'âge de la retraite à l'espérance de vie à partir de 65 ans. Il s'agirait, quatre ans après l'acceptation du texte, de relever l'âge de la retraite des hommes de deux mois tous les ans, jusqu'au seuil de 66 ans. Pour les femmes, cet âge de référence serait d'abord ajusté à celui des hommes, (cela a été fait avec la réforme AVS21) puis augmenté de deux mois tous les ans jusqu'à ce qu'il atteigne 66 ans. Par la suite, l'âge unifié de la retraite serait adapté tous les ans par tranches de deux mois au maximum, en fonction de l'évolution de l'espérance de vie.

2. Concrètement quelles seraient les conséquences de son acceptation ?

Clairement, une augmentation des années de travail. Et la suppression de la décision de l'âge de la retraite par le Parlement. Ce qui implique la suppression de la possibilité d'un référendum et donc de la possibilité pour le peuple d'en décider.

3. Qui est à son origine et qui la soutient ?

Lancé par les « Jeunes PLR » le texte a reçu un soutien unanime de l'assemblée des délégués du PLR.

4. Quels sont les arguments de ses partisans ?

On ne peut pas faire l'économie d'un relèvement progressif de l'âge de la retraite, en raison de l'augmentation constante de l'espérance de vie. (Union Patronale Suisse). Décharger financièrement l'AVS et accessoirement le 2^e pilier. Cela réduirait les dépenses de l'AVS de deux milliards par année. Ils savent qu'avec une telle initiative, ils rejoignent les vœux des milieux patronaux.

Ils/elles ont dit

Philippe Nantermod, (PLR/VS) : « On a voté une petite réforme (AVS21). Le financement de l'AVS est loin d'être réglé puisque les solutions manquent dès 2030. Le trou va donc se creuser. Il est indispensable de savoir si l'on veut financer cette assurance par la dette, sur le dos des jeunes générations, ou par la dépense courante, en cotisant. Les actifs de 20-50 ans sont pressurisés (sic) comme des citrons. C'est une question de justice sociale. »

5. Qui la combat ?

Tous les partisans d'une prévoyance vieillesse sociale, solidaire et universelle.

6. Quels sont les arguments des opposants ?

Pour les opposants de droite : ce n'est pas le bon moment. Il y a d'autres choses à faire.

Pour les opposants de gauche: Cette « attaque contre l'AVS » nuit à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs, en particulier aux personnes au chômage de plus de 50 ans qui ont de plus en plus de difficulté à retrouver un emploi.

Ils/elles ont dit

« Nous sommes complètement opposés à cette initiative, confirme Benjamin Roduit, conseiller national valaisan du Centre. Le dernier vote sur l'AVS (AVS21) visait précisément à éviter ce que proposent les Jeunes radicaux.

Tenons d'abord les promesses de cette réforme, qui exigeait également du Conseil fédéral un projet pour un financement de la tranche 2030-2040, qu'il doit déposer en 2026 au plus tard.

7. Quelle est la position du Conseil fédéral ?

Le 22 juin 2022, le Conseil fédéral communique qu'il propose de soumettre au vote du peuple et des cantons l'initiative en recommandant son rejet.

8. Quelles positions au Parlement ?

Conseil des États et Conseil national rejettent l'initiative sans contre-projet. Deux partis toutefois la soutiennent: les Vert'libéraux et le PLR. Les autres partis de droite se sont prononcés contre avec l'argument que le texte tombait mal. La gauche s'y est fermement opposée.

Quelques réflexions

L'offensive pour une augmentation de l'âge de la retraite date de quelques décennies déjà. Mai 2003, Pascal Couchepin, alors conseiller fédéral, ne proposait-il pas de relever l'âge de la retraite à 66 ans en 2015 et à 67 ans en 2025. Proposition qui soulève alors l'indignation des syndicats et de la gauche. Mais pas seulement. Christoph Blocher s'est alors aussi violemment opposé à toute atteinte au niveau des rentes

AVS comme au relèvement de l'âge de la retraite. Pour lui, une seule solution à ses yeux, attribuer les réserves d'or de la BNS à l'AVS. On était en 2003 et à cette époque, l'UDC n'aimait pas suivre les radicaux. Aujourd'hui, à la direction de l'UDC ce n'est plus la même chanson.

Les milieux économiques qui jusqu'à ce jour (10 janvier) restent discrets sur cette initiative seraient assez mal venus de la soutenir alors qu'ils ne font guère d'efforts pour l'engagement des plus de 50 ans en recherche d'emploi.

■ Roland Rapaz

Pour nous, à la rédaction du *Courrier de l'AVIVO*, le choix est fait. **Augmenter les rentes AVS est la solution la meilleure et la plus sensée financièrement pour assurer un niveau décent des rentes. Ce sera donc fermement OUI à la 13^e rente.**

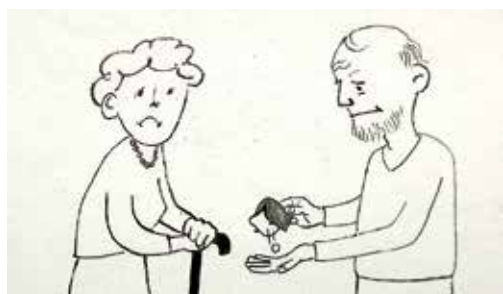
En revanche, nous refusons, sans hésitation, toute augmentation de l'âge de la retraite et dénonçons cette tentative de retirer au Parlement et au final au peuple (droit de référendum) la détermination de l'âge de la retraite. Ce sera donc clairement NON à cette initiative.

Les contraintes d'édition font que cet article ne peut refléter la campagne sur ces deux initiatives que jusqu'au 12 janvier. Cependant, nous pouvons penser que d'ici au 3 mars, les lignes et les arguments ne bougeront guère.

Une 13^e rente AVS nécessaire

Dans le contexte actuel, voici quelques considérations sur le renforcement de la rente du 1^{er} pilier

Nombre de personnes doivent survivre avec une faible rente alors même qu'elles ont travaillé leur vie entière. Nombre de femmes ne perçoivent pas de rente du 2^e pilier. De plus, la réduction des rentes du 2^e pilier toujours plus fragile se poursuit inexorablement. Le fardeau des primes d'assurance maladie, des loyers et des énergies grève le pouvoir d'achat d'une majorité de citoyennes et citoyens. En résumé, une initiative qui répond à l'érosion du pouvoir d'achat.



Une affaire de sous

Cette initiative coûterait environ 5 milliards dont un seul pour la Confédération. Un coût loin d'être insupportable comme on veut bien nous le faire croire. Une somme raisonnable au vu des 250 milliards « libérés » pour sauver une banque, les 32 milliards désirés pour le renforcement de notre armée, les 6 milliards souhaités pour la reconstruction de l'Ukraine et j'en passe... Ces exemples démontrent que la Confédération n'a guère de problèmes financiers, donc assez d'argent pour attribuer des rentes descentes aux aînés de ce pays, sans oublier les futurs retraités(es).

Autre facette sur la gestion des fonds de compensation pour l'AVS, l'AI et les APG par une organisation commune sise à Genève sous le nom de compenswiss, qui retire les compétences sociales au parlement et au peuple?

En se référant aux comptes publiés en 2020, compenswiss notait un résultat réjouissant, avec des rendements sur les placements de la fortune AVS qui se chiffrent à 1311 millions. L'AVS a accumulé une fortune de près de 50 milliards de francs en 75 ans d'existence et n'a donc aucune dette. L'introduction d'une 13^e rente serait en grande partie financée par les bénéfices prévus pour l'AVS. À plus long terme, une hausse raisonnable de la cotisation de 0,4 % pour les salariés comme pour les employeurs financerait les besoins de notre 1^{er} pilier et permettrait aux futurs rentiers de bénéficier eux aussi de cette 13^e rente.

Espérons que l'avarice et l'alarmisme latents ne découragent pas les citoyennes et citoyens de soutenir un projet solidaire, qui permet de subvenir aux besoins vitaux et fondamentaux de quantité d'habitants de notre pays.

■ Alain Michaud

AVIVO

3 mars 2024

oui à la solidarité entre générations!
OUI à la 13^e rente AVS

1. les rentes doivent couvrir les besoins vitaux de manière appropriée (Constitution fédérale, art. 112 al.2)
2. à fin 2024, les retraités auront perdu l'équivalent d'un mois entier de leur rente AVS en pouvoir d'achat
3. la 13^e rente AVS améliorera la situation des femmes

solidarité et dignité

OUI à la 13e rente AVS

Contrairement au texte de la Constitution fédérale, art. 112 al. 2 lettre b, les besoins vitaux des bénéficiaires de l'AVS ne sont pas couverts, essentiellement faute d'indexation annuelle au coût de la vie. Le pouvoir d'achat des aînés diminue régulièrement alors que les rentes AVS ne suivent pas.

En 2024, 200'000 personnes à la retraite sont menacées de pauvreté. Après des années de labeur au cours desquelles elles ont largement contribué à la richesse de la Suisse, leur retraite n'est ni décente ni digne.

Les femmes reçoivent souvent une faible rente AVS en raison de cotisations moindres ou partielles qui ne leur assurent pas le minimum vital.

La 13e rente AVS n'entraînera ni la réduction des prestations complémentaires déjà octroyées ou à venir, ni la perte du droit à ces prestations.

OUI à la 13e rente AVS
Initiative populaire "Mieux vivre à la retraite"
(Initiative pour une 13e rente AVS)

NON NON à l'Initiative "Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne" (Initiative des jeunes PLR)!
NON à cette initiative qui veut relever l'âge de nos retraites en fonction de notre espérance de vie!
NON à cette initiative qui vise à confier nos retraites à des investisseurs!

NON aux mensonges!

AVIVO

VAUD - place Chauderon 3, 1003 Lausanne
021 320 53 93 - info@avivo-vaud.ch - www.avivo-vaud.ch

CHARLOTTE ET GASTON

Le jeu du journal

Depuis quelque temps, nous avons pris l'habitude de nous retrouver en petit comité, bien au chaud autour d'un café du matin – oui, oui : aussi avec des croissants ! – pour faire les jeux de chiffres et autres sudokus de nos journaux, quotidiens ou hebdomadaires. L'ambiance est sereine, cordiale et détendue. Plus les grilles à compléter se remplissent, plus la concentration augmente et les sourcils se froncent. Un murmure par-ci par-là, c'est un peu tout ce que l'on peut entendre de nous à ce moment.

Certains d'entre nous venaient de terminer une première série de jeux quand j'entendis autour de moi quelques chuchotements : « – Il fait une de ces têtes Gaston aujourd'hui. »

– C'est la concentration.

– Tu ne trouves pas qu'il a l'air un peu pâle ?

– C'est vrai qu'il vient de subir une série d'analyses.

– C'est son contrôle annuel, rien d'anormal.

– C'est ce qu'on dit, et après on apprend que nos meilleurs amis s'en vont.

– Tu es toujours aussi optimiste toi !

Je me tourne alors vers mon ami :

– Ça va Gaston ?

– Mmmh... Insomnie... Oui mais bon...

– Ça arrive à tout le monde à notre âge. Vous voyez, rien de grave.

Je n'ai cependant pas très bien compris sa remarque, mais je ne voulais pas perdre le fil de mon jeu et m'y suis remis sérieusement. Plus les chiffres courent sur une grille à compléter, moins il faut les quitter. Et plus c'est passionnant. Pendant ce temps les conciliabules reprirent : « – Je ne suis pas convaincu. Je suis certain qu'il nous cache quelque chose. Il y a tellement de maladies qui courent ces temps. Je vais lui demander. »

– Dis-moi, Gaston, il n'y a rien qui te dérange ?

– Mouais... Ça doit être ça... Diarrhée... Ou bien...

Un besoin pressant de Gaston lui fit quitter la table. En revenant il s'est excusé en disant que tous les pissoirs étaient occupés. Qu'est-ce que c'était pénible !

Le groupe se dit tout bas : – Vous ne croyez pas que c'est néphrologique ? Dans le *Courrier de l'AVIVO*, ils disent qu'on ne s'en méfie jamais assez...

– Et puis regardez, il pleure.

– Mais non, il s'est mis des gouttes dans les yeux quand il était aux toilettes.

– Vous ne croyez pas qu'on devrait aller se promener et prendre un peu de soleil ? Regardez comme Gaston est pâle.

Ce dernier reprit sa mauvaise figure, plissa son front et, la tête entre les mains, dit faiblement :

« – Difficile ça... Coloscopie... »

On me chuchota de nouveau à l'oreille :

« – Qu'est-ce que je te disais ? Tu vois bien qu'il y a anguille sous roche. »

– Et d'habitude il ne rumine pas autant.

Mes voisins finirent par m'inquiéter. Je voulais en avoir le cœur net. Si Gaston avait un problème digestif, je pouvais facilement le savoir en testant sa gourmandise. Donc, faisant mine de rien, je lui demandai alors : « – Gaston, voudrais-tu quelque chose à manger ? Du sucré ou du salé ? »

– Bonne idée. Un pâté et une salée au sucre. Merci, c'est très gentil de ta part.

– Quelqu'un veut-il aussi autre chose ?

Mes amis passèrent commande et bientôt je revins toute souriante avec un joli plateau de victuailles que je me suis mise à distribuer gaiement.

– Et voilà pour toi, Gaston, fis-je en le fixant de mon regard aiguisé.

Mais il est resté penché sur sa feuille, le bras gauche sous la table contre son ventre, et m'a répondu distraitement : « – Merci... Rectocolite... Merci, merci. »

Tout le groupe me regardait l'air interrogatif : « – Il a un cancer du côlon ? »

Je ne me suis pas laissée démonter. « – Il faudrait voir dans le Larousse médical. »

– J’ai le mien.

– Tu transportes toujours ça avec toi ?

– Avec toutes les maladies que je croise, je l’utilise tous les jours !

Une langue perfide rajouta : – Les maladies qu’il croit croiser...

Pendant que nous étions en train de compulsurer le dictionnaire, Gaston s’est soudain redressé, l’air tout ragaillard : « – J’ai trouvé ! » Il avait

enfin réussi à terminer son jeu, et il se mit à manger à belles dents.

– Mais Gaston, qu’est-ce qui te faisait tant de peine ?

– C’est un sacrément difficile jeu de mots cachés cette semaine. Mais j’ai trouvé la solution !

– Alors, tu ne faisais pas un jeu de chiffres comme nous. Et c’est quoi ta solution ?

– Hypochondriaques, au pluriel !

■ Signé Charlotte

Anne Pantillon,
L’Isle joyeuse,

2024, acrylique sur toile,
120 x 80 cm, © Yvain Genevay

Cette photo est le carton
d’invitation à la prochaine expo
du 2 au 23 mars pendant Art
Carouge



L'hiver, le chasse-neige

Bien que le récit de ces souvenirs se passe au bord du lac de Neuchâtel, il rend bien l'ambiance hivernale que chacun vivait dans les années 50, partout en Suisse

Le givre couvrait la surface de la vitre. Il formait des dessins de feuilles de fougères. Je grattais la couche de gel pour donner de la transparence au verre et voir à l'extérieur. Les flocons de neige tombaient densément. Je pouvais néanmoins découvrir le panorama féerique de ce mois de février 1955. À la croisée des routes qui conduisaient soit à gauche vers la fabrique de câbles de Cortaillod soit tout droit au haut du cœur du village où j'ai vécu mes premières vingt années, il y avait un tilleul dont les branches étaient recouvertes d'une épaisse couche de poudre blanche.

Il avait neigé presque toute la nuit et la surface des chaussées était pratiquement vierge d'empreintes. On y voyait bien, alors que le jour n'était pas encore levé. Les cristaux des flocons amplifiaient la lueur des quelques candélabres. Seuls deux sillons indiquaient que le camion Saurer de la fabrique était sorti pour s'approvisionner certainement de lingots de plomb à la gare de Colombier. Un métal indispensable pour élaborer les fameux câbles électriques inventés par l'ingénieur François Borel. Quant à la route montant au village, deux traces et des pas de chevaux indiquaient qu'un attelage y était descendu.

Le chasse-neige n'allait pas manquer de passer d'ici peu. Oh! Comme nous l'aimions celui que nous appelions simplement le triangle! Cet engin avait la fonction de repousser la neige sur les deux côtés de la chaussée. Sa constitution était simple, deux hautes poutres articulées à l'avant et une large planche épaisse unissant les poutres à l'arrière. L'ensemble formait un véritable triangle isocèle. La planche arrière disposait d'une série de trous qui permettait de faire varier l'ouverture du triangle. Aux premières chutes de neige, le triangle était



écarté au maximum de ce que permettrait la chaussée, puis au fil de l'accumulation des murs de neige sur les bords, le triangle était peu à peu refermé. Le chasse-neige était tiré par un ou deux chevaux. Le palefrenier acceptait volontiers que nous montions nous assoir sur la planche pour augmenter la charge et ainsi creuser plus profondément le sillon dans la neige. Le passage du chasse-neige laissait une couche compactée et bien lisse sur la route. Nous en raffolions! Elle permettait de nous lancer pour glisser, mais surtout créait une excellente piste de luge! Ce bonheur n'était pas partagé par les rares propriétaires d'automobile. C'est pourquoi de plus en plus fréquemment, le chasse-neige était suivi d'un autre attelage avec un chargement de gravier. Des cantonniers, plantés sur le chargement, déversaient sur la neige des pelletées de gravier. Ils laissaient quelques fois une bande intacte pour le passage des traîneaux.

Comme dans toutes les communes, en fin de saison, le triangle était garé en bordure de route dans un champ, en attendant le retour de l'hiver.

Le chemin pavé et pentu conduisant de la route à notre maison n'échappait pas aux chutes de neige. Il y en avait souvent plus de 20 centimètres. Mon père et mon grand-père avaient l'habitude de dégager la neige à l'aide

d'une grosse palette en bois. Vu mon expérience avec le fameux triangle et inspiré par lui, je me mis à construire mon propre modèle au gabarit du chemin. Il fut tout de suite adopté par mon père qui, pour plus d'efficacité, y fixa un caisson dans lequel nous placions une grosse pierre. La remontée était ainsi plus ardue, bien que la neige fût déblayée. Comme pour la route, l'opération de dégagement était suivie du sablage, plus exactement un saupoudrage des scories récupérées de notre chaudière à charbon.

Les jeux à l'extérieur entre nos camarades ne s'arrêtaient pas parce que c'était l'hiver. Au contraire. La commune fermait à tout trafic la route de Chenaux reliant le Petit Cortaillod au village. Nous nous retrouvions les mercredis après-midi souvent à plus de vingt avec nos luges. Nous formions une longue chaîne. Chacun se couchait sur son petit traîneau et avec ses souliers crochait celui du suivant. Il était rare que la chaîne arrivât au complet en bas. Quelques zigzags à l'avant et le mouvement se multipliaient comme les oscillations d'un ressort de laboratoire. Le dernier était projeté

contre un mur ou renversé souvent dans les derniers virages près de l'abri des Magnins.

Le grésil frappe les cadres et les baies vitrées de mon appartement de Renens. Le jardin se couvrira-t-il enfin d'une fine couche de neige? Nous voici en février 2020 et la neige n'est pas encore descendue en plaine. Le temps fait déjà penser aux authentiques giboulées de mars. Ce grésil fond instantanément sur le sol. D'ailleurs les pâquerettes sont déjà apparues il y a un mois et les feuilles des primevères pointent. La couverture neigeuse des alpes savoyardes de l'autre côté du lac atteint à peine les plus hauts sommets. Même sur le toit de l'Europe, près de la source du Rhin, là où le chemin de fer du fameux Glacier Express atteint son point culminant, le voyageur n'a plus le plaisir de passer entre les parois neigeuses fraîsées par les chasse-neige et dépassant les toits des wagons panoramiques.

■ Ernest Boget

Extrait de: Mémoires de mondes, 2020

Vue du Petit-Cortaillod avec sa route de Chenaux enneigée.

Photo de Mike Kieme



COUP DE PROJECTEUR

Aigle expose Marius Borgeaud et ses bistrot bretons

Le cadre de l'Espace Graffenried est particulièrement adéquat, au centre d'une grande région viticole, pour présenter quelque trente tableaux du peintre vaudois Marius Borgeaud (1861-1924). Le vin a en effet joué un grand rôle dans sa vie. Né dans une famille aisée, il commence par dilapider sa fortune, en s'adonnant à tous les excès, notamment à Paris en abusant de la Dive Bouteille. À l'âge de quarante ans, il change de vie et débute une formation et une carrière de peintre.

C'est en Bretagne, découverte en 1908, qu'il va produire le meilleur d'une œuvre particulièrement attachante. La Bretagne qu'il peint n'est pas celle des fameux calvaires. On perçoit cependant la religiosité qui empreint cette région très catholique. Sur les fonds de ses toiles, dont l'essentiel est consacré aux cafés, on voit des images de la Vierge et des saints, ou encore une reproduction de *L'Angélu* de Millet. Ses sujets sont néanmoins quotidiens et laïques, voire patriotiques, dans la grande et

magnifique toile qui montre un toast à la Patrie du 14 Juillet 1914. Ironie de l'Histoire: quelques mois plus tard va commencer la grande tuerie européenne...

La plupart de ses peintures représentent des intérieurs de bistrot. Les verres et carafes de vin y sont omniprésents, ainsi que des personnages, parfois côte à côte ou face à face, mais qui semblent souvent assez solitaires. L'un d'entre eux dort, la tête posée sur la table. Il vaut la peine de regarder avec attention chaque tableau et tous les détails qu'il comporte: visages expressifs des hommes, barbus et au visage raviné, képi des militaires, coiffes bretonnes des servantes, présence d'une canne, voire d'un perroquet, quasi omniprésence d'un chien. Tout cela constitue des scènes de vie à la fois figées et très vivantes. Il y a quelque chose de naïf dans l'art de Marius Borgeaud, qui peut faire songer au Douanier Rousseau. Sans pourtant que sa peinture relève en aucune manière de l'Art brut, car il a suivi une véritable

formation artistique. Borgeaud procède par aplats de couleurs, souvent d'une certaine épaisseur. Comme dans les toiles de Vermeer van Delft, la salle du café n'est jamais entièrement cloisonnée. On y voit toujours une



Marius Borgeaud *La Bretonne et ses poules* (1922)

Marius Borgeaud
Le repas (1920)



ouverture sur une autre pièce, ou par une fenêtre sur l'extérieur. Marius Borgeaud, loin d'être un « petit maître » régional (vaudois ou breton), est un créateur à l'art très subtil. A-t-il continué en Bretagne à boire un peu trop régulièrement le vin rouge disposé sur quasi toutes ses toiles? Cela, l'Histoire ne le dit pas...

■ Pierre Jeanneret

« **MARIUS BERGEAUD. AUTOUR D'UN VERRE** », ESPACE GRAFFENRIED, AIGLE, JUSQU'AU 10 MARS 2024

Marius Borgeaud
Les joueurs de cartes (1915)

Des chats... et des luttes sociales

Théophile Alexandre Steinlen (1859-1923) est né à Lausanne et mort à Paris. Cet artiste, dessinateur brillant, est surtout célèbre pour ses affiches, notamment celle pour le cabaret montmartrois Le Chat Noir. Les amoureux des félidés se régaleront de ses fameux dessins de chats, représentés dans toutes les attitudes possibles. Mais à nos yeux l'essentiel de l'exposition n'est pas là.

Steinlen se réclamait des idéaux libertaires. Il faisait même un travail assumé de propagande, dans le sens nullement péjoratif du terme. Ses œuvres (dessins, fusains, lithographies) représentent volontiers le petit peuple des

travailleurs, les vagabonds, les prostituées, les miséreux, les prisonniers. En cela, elles incarnent un autre aspect de la soi-disant Belle Époque, celui des « damnés de la terre ». L'artiste a contribué activement à des revues anarchistes, comme *Gil Blas*, la revue du chanteur Aristide Bruant *Le Mirliton*, *L'Assiette au beurre*, ou encore *Le Petit Sou*. C'est un extraordinaire dessinateur de presse, admiré déjà de son vivant, notamment par le jeune Picasso. On s'arrêtera devant l'œuvre intitulée *Les mineurs* : elle fait allusion à la tragédie de Courrières en 1906, qui fit 1099 morts suite à une explosion dans une mine de charbon, et qui

remua l'opinion publique. Le fusain traduit avec force le monde noir et souterrain de la mine. Quant à ses eaux-fortes, avec leurs contrastes de lumière et d'ombre, elles ne sont pas sans rappeler celles de Rembrandt.

Républicain, antimilitariste, anticlérical, syndicaliste, anticolonialiste, dreyfusard, Steinlen dénonce la police, l'armée, les bourgeois gras qu'il considère comme les oppresseurs du peuple, les massacreurs de Communards en 1871. Au contraire, et de manière certes manichéenne, il exalte les luttes populaires, dessine souvent Marianne, l'égérie de la République, en Liberté guidant le peuple, brandissant des fers brisés. On n'est pas obligé d'adhérer à ses idées, mais



Théophile-Alexandre Steinlen

Le Petit Sou, 1900

Lithographie en couleurs sur papier,
135 × 96 cm

MCBA. Donation Paul et Tina Stohler, 2021 Photo :
MCBA

Théophile-Alexandre Steinlen

***Footit*, 1920**

Fusain, sanguine et crayon de couleur sur vélin, 39,4 × 51,9 cm

MCBA. Donation Paul et Tina Stohler, 2021 Photo: MCBA

tout le monde reconnaît aujourd’hui son génie de dessinateur.

La guerre de 1914-1918 lui fait horreur. Il ne montre pas des scènes patriotiques censées exalter la Victoire, mais les adieux déchirants des mobilisés à la gare de l’Est, les veuves, les « poilus » dans la saleté de leurs tranchées, les charniers. L’une de ses œuvres, qui reste d’une singulière actualité, s’intitule d’ailleurs « Guerre à la guerre! »

On découvrira aussi un Steinlen plus serein, celui, moins connu, de ses huiles, et ses représentations de femmes à la toilette, dont un



superbe pastel, *Le bain*, dans la ligne d’Edouard Degas.

Cette exposition, conçue pour les cent ans de la mort de l’artiste, doit beaucoup aux collections propres du MCBA (qui possède 1000 œuvres du célèbre artiste lausannois), mais aussi à la généreuse donation d’un couple de Zurichois, Paul et Tina Stohler, qui leur a ajouté 600 pièces. À voir absolument!

■ Pierre Jeanneret



« STEINLEN. COUPS DE GRIFFE ET PATTE DE VELOURS »,
MCBA, LAUSANNE,
JUSQU’AU 18 FÉVRIER 2024.

Théophile-Alexandre Steinlen

Passé le détroit

Dessin pour Gil Blas illustré, 1895
Encre de Chine et pastel sur papier, 37,2 × 32 cm

MCBA. Acquisition, 2022. Photo: MCBA

Hommage à un mécène et passeur de culture

Léonard Gianadda nous a quittés. Cet entrepreneur qui a fait fortune ne s'est pas complu dans le luxe et le bling-bling. Il a joué à Martigny et ailleurs un rôle de généreux mécène à la fibre sociale. Et surtout, il a été un acteur éminent de la démocratisation de la culture. Beaucoup de personnes des couches populaires qui n'avaient jamais mis les pieds dans un musée d'art ont probablement visité pour la première fois une exposition dans le cadre de la Fondation. En présentant au public les artistes les plus célèbres, de Manet à Picasso en passant par Giacometti et bien d'autres, Léonard Gianadda a fait de l'antique Octodure romaine, elle aussi mise en valeur par ses soins, un centre culturel au rayonnement européen. Il a orné sa ville de multiples statues, à l'instar de celles qui font du jardin de la Fondation un havre de paix procurant un grand bonheur esthétique. Il y avait sans doute aussi chez ce personnage à la puissante personnalité, petit-fils d'un immigré italien illettré, un besoin de revanche sociale, qu'il a mise généreusement au service de la communauté. Qu'il soit remercié pour ce qu'il a apporté, et notamment en rendant la culture accessible à tous !



■ Pierre Jeanneret

LES PERMANENCES

IMPÔTS DE L'AVIVO 2024

Nous publions ci-après la liste des lieux des dates et des heures où nos équipes seront présentes pour aider les contribuables, tous âges confondus, à compléter leurs déclarations d'impôts.

Une participation financière sera demandée en fonction de vos revenus et de votre fortune.

Le tarif minimal 2024 reste à Fr. 35.-
(avec réduction de Fr. 10.- pour les membres de l'AVIVO)



AVIVO Vaud

Tél. 021 320 53 93
info@avivo-vaud.ch

AVIVO Lausanne

Tél. 021 312 04 52
social@avivolausanne.ch

www.avivo-vaud.ch

Avez-vous pensé à demander :

- un subside pour la réduction des primes de l'assurance maladie
- des prestations complémentaires AVS/AI
- des prestations complémentaires Familles
- la rente-pont

L'AVIVO est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Contactez-nous à l'adresse suivante : coordination@avivo-vaud.ch

Toutes les informations : www.avivo-vaud.ch

La consultation est gratuite.

LES PERMANENCES IMPÔTS DE L'AVIVO 2024

	Dates 2024	Lieux
Aigle	Mercredi 21 février Mercredi 13 et 27 mars Mercredi 8 mai	Salle paroissiale- Av. des Glariers 4 - 1860 Aigle 8h - 11h30 et 13h30 - 16h30 Uniquement sur rendez-vous : 079 457 70 38 Merci de téléphoner entre 9h et 11h
Bex	Lundi 19 février Lundi 18 mars Lundi 22 avril	Buvette de la Grande Salle – Av. de la Gare 5 - 1880 Bex 8h - 11h30 et 13h30 - 16h30 Uniquement sur rendez-vous : 079 457 70 38 Merci de téléphoner entre 9h et 11h
Chavannes	Lundi 19 février Lundi 25 mars Lundi 22 avril Lundi 27 mai Lundi 3 et 17 juin	Club des aînés, Av. Gare 32 - 1022 Chavannes 8h – 11h30 Uniquement sur rendez-vous : 077 528 72 07 Merci de téléphoner lundi, mercredi, jeudi et vendredi entre 9h et 11h
Château-d'Oex	Jeudi 11 avril	Salle du Conseil communal - 1660 Château d'Oex 9h - 11h30 et 13h30 - 16h30 Uniquement sur rendez-vous au 021 320 53 93 Merci de téléphoner mardi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Clarens	Vendredi 23 février Vendredi 8 mars Vendredi 12 avril Vendredi 3 et 31 mai Vendredi 7 et 28 juin	Maison de Quartier / Rue de Jaman 8 – 1815 Clarens Salle N° 35 / 2 ^{ème} étage 8h - 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous au 021 962 78 60 (CSR)
Cossonay	Mercredi 20 mars	Bâtiment admin. / Rue Neuve 1 / 1304 Cossonay Salle A – 2 ^{ème} étage 8h - 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous au 021 320 53 93 Merci de téléphoner mardi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Echallens	Jeudi 21 mars	Hôtel de Ville / Pl. de l'Hôtel de Ville 1 /1040 Echallens Salle du Turlet 8h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous au 021 622 75 50 (AAS) Tous les jours sauf le mercredi
Ecublens	Mardi 27 février Mardi 12 et 26 mars Mardi 23 avril Mardi 14 mai Mardi 11 juin	Foyer socio-culturel – Rte du Bois 27 – 1024 Ecublens 8h - 11h30 et 13h30 - 16h30 Uniquement sur rendez-vous : 077 528 72 07 Merci de téléphoner lundi, mercredi, jeudi et vendredi entre 9h et 11h
Epalinges	Mercredi 21 février Mercredi 8 mai	Nouvelle salle Espace Communautaire / Salles Billy & Melby Croix-Blanche 35 – 1066 Epalinges 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous : 021 784 84 50 (CMS)
Lausanne	Du 12 février au 26 mars Du 8 avril au 17 mai Du 27 mai au 28 juin	AVIVO Lausanne, Place Chauderon 3 (5 ^{ème} étage) 9h - 12h et 14h - 17h Sur rendez-vous au 021 312 04 52 Tous les jours sauf le mercredi
Le Sentier	Vendredi 15 mars Vendredi 26 avril	Salle du Conseil communal – 1 ^{er} étage Grand-Rue 29 – 1347 Le Sentier 8h30-11h30 et 13h30-16h30 Sur rendez-vous : 079 903 10 50 je et ve de 11.00 à 12.00h
Lutry	Mercredi 6 mars Mercredi 17 avril Mercredi 12 juin	Le Château de Lutry- Salle Mafli – 1095 Lutry 8h – 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous : 021 796 21 21 (Commune)
Morges	Mercredi 13, 20 et 27 mars Mercredi 10, 17 et 24 avril Mercredi 15, 22 et 29 mai Mercredi 5 juin	Nouvelle salle Caves de Couvaloup – Rue Couvaloup 10 - 1110 Morges Sur rendez-vous au 079 410 52 92 ou avivo.morges@gmail.com Merci de téléphoner lundi et/ou mardi entre 9h et 11h30

LES PERMANENCES IMPÔTS DE L'AVIVO 2024

	Dates 2024	Lieux
Moudon	Mercredi 10 avril Mercredi 5 juin	Commune de Moudon – Place St-Etienne – 1510 Moudon Salle de la Douane 8h - 11h30 et 13h30 – 16h30 Uniquement sur rendez-vous au 021 320 53 93 Merci de téléphoner mardi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Nyon Réservé aux membres AVIVO	Jeudi 15 février Jeudi 14 mars Jeudi 25 avril Jeudi 2 et 23 mai Jeudi 6, 20 et 27 juin	<u>Nouvelle salle</u> Maison de Quartier - Salle de la Redoute Chemin de la Redoute 12 – 1260 Nyon / 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous au : 021 320 53 93
Nyon	Jeudi 15 février Jeudi 14 mars Jeudi 25 avril Jeudi 2 et 23 mai Jeudi 6, 20 et 27 juin	<u>Nouvelle salle</u> Maison de Quartier - Salle de la Redoute Chemin de la Redoute 12 – 1260 Nyon / 08h00 - 11h30 Sur rendez-vous au : CSR 021 338 99 38
Orbe	Jeudi 22 février Jeudi 7 et 21 mars Jeudi 16 mai	Résidence de Thienne – av. Thienne 14 – 1350 Orbe 8h – 11h30 Sur rendez-vous au 079 860 60 62
Oron	Vendredi 22 mars Mercredi 29 mai	Cafeteria – Centre Sportif d'Oron-la-Ville -1610 Oron 8h – 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous au : 021 907 35 50 (CMS)
Payerne	Mercredi 14 février Mercredi 15 et 22 mai Mercredi 19 juin	Salle Guillermaux, Rue des Rammes 11 – 1530 Payerne 8h30 - 11h30 et 14h00 - 16h30 Uniquement sur rendez-vous : 026 662 41 41 (CMS) Merci de téléphoner de 9h à 11h et de 14h à 16h
Renens	Mardi 20 février Mardi 5 et 19 mars Mardi 9, 16 et 30 avril Mardi 7 et 28 mai Mardi 4, 18 et 25 juin	AVIVO Vaud, Rue Neuve 4bis – 1020 Renens 8h - 11h30 Uniquement sur rendez-vous : 077 528 72 07 Merci de téléphoner lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h et 11h
Ste-Croix	Lundi 11 mars Lundi 29 avril	Salle de paroisse catholique Ch. de Mon-Repos 3 / 1450 Ste-Croix 9h - 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous au 079 817 56 45
St-Prex	Vendredi 16 février Vendredi 8 mars Vendredi 26 avril Vendredi 24 mai	Complexe du Vieux Moulin / Salle Mermet III Av. Taillecou 2 – 1162 St-Prex de 8h - 11h30 Sur rendez-vous au 079 410 52 92 ou avivo.morges@gmail.com Merci de téléphoner le lundi et le mardi entre 9h et 11h30
Vallorbe	Jeudi 18 avril	Bâtiment du Casino - Place du Pont 3 – 1337 Vallorbe 2ème étage - 8h30 - 11h30 et 13h30 – 16h30 Sur rendez-vous au 079 860 60 62
Vevey	Vendredi 16 février Vendredi 1 ^{er} et 15 mars Vendredi 19 avril Vendredi 14 et 21 juin	Salle del Castillo, Salon Clara Haskil – Pl. du Marché - 1800 Vevey / 8h – 11h30 et 13h30 - 16h30 Uniquement sur rendez-vous : 077 501 37 01 Merci de téléphoner mercredi de 09h à 12h et Jeudi de 14h à 17h
Villeneuve	Lundi 12 février Lundi 25 mars Lundi 8 avril Lundi 13 mai Lundi 10 juin	Maison de Paroisse Grand'Rue 22 – 1844 Villeneuve 8h - 11h30 et 13h30 – 16h30 Sur rendez-vous au : 021 967 07 67 (AAS)
Yverdon	Mardi 13 et 27 février Mardi 12 et 26 mars Mardi 23 avril Mardi 7, 21 et 28 mai Mardi 11, 18 et 25 juin	Les Alizés – ruelle Vautier 5 – 1400 Yverdon 8h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30 Uniquement sur rendez-vous : 077 529 95 55 Merci de téléphoner lundi de 13h30 à 18h et Mercredi et jeudi de 8h30 à 12h

Documents à apporter :

- Formulaire 2024 de transmission – enveloppe reçue des impôts en début d'année
- Clé USB verte de l'AVIVO (si vous en avez une)
- Dernière décision de taxation soit 2022**

Certificats et attestations pour tout revenu reçu en 2023

- Certificats de salaire pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre
- Indemnités de chômage, perte de gain maladie et accident, AI
- Allocations familiales (si non comprises dans le salaire)
- Pensions alimentaires et la convention de séparation et/ou divorce)
- Attestation des PC Familles ou Rente pont
- Attestations fiscales de rentes si AVS, AI, 2^{ème} pilier, 3^{ème} pilier ou autres (SUVA, rentes étrangères, etc.)
- Décisions d'octroi de rente AI (pour les nouvelles rentes)

Documents indispensables reçus en 2023

- Décisions de subsides OVAM (Office vaudois de l'assurance-maladie)
- Relevés des intérêts bancaires et postaux en Suisse et à l'étranger
- Solde des comptes au 31 décembre en Suisse et à l'étranger

Frais à déduire pour l'année 2023 (avantageux pour vous afin de payer moins d'impôts)

- Bail à loyer et/ou baux à loyer
- Attestation de l'assurance maladie - frais médicaux et primes (assurance de base et complémentaire)
- Cotisations 3^{ème} pilier
- Acompte des cotisations AVS/AI (pour personnes sans activité lucrative)
- Pensions alimentaires payées
- Frais de garde d'enfant
- Dons et versements aux partis politiques
- Si personne à charge : versements et attestation d'indigence
- Factures de dentiste, lunettes, EMS, etc. et/ou frais liés à un handicap
- Dettes (y compris cartes crédits) - intérêts et le solde au 31 décembre

Pour les propriétaires

- La détermination de la valeur locative, les dettes hypothécaires 2023, les frais divers (assurances pour risques, impôt foncier communal, etc.), les factures de rénovation, la dernière estimation fiscale des immeubles

Pour les nouveaux propriétaires

- Les documents mentionnés ci-dessus ainsi que la surface des pièces habitables (cuisine, salle de bains, W-C, hall, escaliers intérieurs du logement, combles habitables, vérandas fermées), année de construction et l'impôt foncier ou l'estimation fiscale

Entretien avec Christian Salamin – Partie 1

« N’abandonne jamais »

Mercredi 1^{er} novembre dernier a eu lieu la « Journée mondiale de l’AVC 2023 » au CHUV à Lausanne. Ce fut une belle journée, précieuse tant par les informations que les participants ont reçues que par la qualité de l’accueil. La journée s’est achevée par le témoignage de Christian Salamin, frappé par un AVC qui l’a laissé hémiparalysé en 2015 dans sa 50^e année.



Hémiparalysé, cela veut dire que tout un côté de son corps est complètement paralysé. Assis dans le public, il s’est levé de sa chaise et s’est dirigé vers le pupitre face au public. J’ai été impressionné par ce monsieur qui s’avançait avec calme et détermination vers le micro. Christian Salamin s’adresse au public. Il parle. Tellement bien. Sans hésitation, avec clarté et maîtrise.

Puis viennent les images ! Six années après cet AVC qui a changé tout de sa vie, il entreprend un périple qui défie l’imagination. Sur un tricycle spécialement adapté, il va pédaler de Trondheim, ville du nord de la Norvège, à Santiago de Compostelle, à l’extrême ouest de l’Espagne. Il faut dire que Christian Salamin était auparavant un sportif de haut niveau, et ce qu’on peut qualifier d’exploit montre qu’il l’est resté.

Son témoignage me laisse bouleversé. J’ai l’impression que je n’ai plus de quoi oser me plaindre de mes soucis existentiels. Mais non, chacun a sa vie et ses difficultés propres. C’est ce que me rappelle Christian dans la dédicace qu’il m’écrit en tête du livre qui raconte son vécu. « La roue tourne », un titre qui dit beaucoup, avec une photo de lui traversant un gué sur son tricycle.

Dédicace :

*Pour Bernard,
N’abandonne jamais dans les
difficultés de la vie.
La roue tourne toujours
Amicalement
Christian*

Conversation avec Christian Salamin

Je vais m’efforcer de toujours suivre ce que tu m’écris, qui est beaucoup plus qu’un conseil. Et je le transmets à chaque lecteur.

Suite à cette rencontre avec Christian, je l’ai appelé pour un article, il m’a donné rendez-vous à côté de la gare de Lausanne au Starbucks, « comme ça », me dit-il, « on fait chacun la moitié du chemin ». Lui depuis Martigny, moi depuis la Vallée de Joux. Nous voici donc au lieu-dit, je me présente, et très vite cette rencontre n’a plus rien d’une interview. Mon plan de questions-réponses disparaît, nous

sommes dans une conversation amicale sans formalisme. Assez vite, tout ce que j'avais voulu aborder a trouvé sa forme de réponse.

Christian me raconte :

Une année avant mon AVC, le parcours Eurovélo 3 de Trondheim en Norvège à Santiago de Compostelle, de 5400 kilomètres, a été homologué, et très vite j'ai rêvé de faire ça une fois dans ma vie. J'en avais marre de faire

du vélo sportif la tête dans le guidon, et puis la Norvège, la Suède, c'est tellement beau. Je vais le faire avec les sacoches, du vélo touristique.

Ça, c'est resté inscrit dans ma mémoire. Lors de mon AVC, j'ai été quatre jours entre la vie et la mort, j'avais un oedème cérébral, c'est-à-dire de l'eau dans le cerveau, quatre jours très difficiles parce que j'avais des douleurs horribles à la tête. Les anti-douleurs ne faisaient aucun effet, pour finir j'ai été sous morphine.

Et moi pendant ces quatre jours j'ai pédalé dans ma tête, vraiment, j'ai fait ce parcours, c'est devenu une obsession, j'en ai rêvé, et c'est ce qui m'a tenu en vie. Et quand je suis sorti d'affaire, je n'ai eu plus qu'une obsession, c'était de faire ce parcours depuis la Norvège. Sur un tricycle donc, plus question de vélo. C'est plus de 5000 kilomètres, et tout le monde se foutait de moi. « Tu vas jamais y arriver » Et je disais : « Mais non, je suis sûr que je peux y arriver. »

BW: Mais depuis ton AVC, il s'est passé du temps, huit années.

CS: Les 3-4 premières années, j'ai eu un peu de nostalgie de ma vie d'avant. C'est le temps qu'il m'a fallu pour me reconstruire. Ça a été la durée de mon deuil. Le deuil de mon corps. Le deuil de qui j'étais. De mon entreprise, de mon appartement. J'ai tout perdu. Tant que tu n'as pas fait ce deuil, tu ne peux pas réaliser quelque chose. J'ai aussi des jours où je pleure.

Notre société n'aime pas les pleurs. Mais pleurer, c'est sortir son émotion, c'est se mettre bien avec soi-même

Et ça a donné le tour tout d'un coup. Je te dis cette anecdote : Quand j'étais aux soins intensifs, j'ai commencé à



pleurer. Une infirmière arrive, et me demande : « Qu'est-ce que vous avez? » Je lui dis : « Eh bien j'ai craqué ». Elle m'a dit : « Tant que vous ne serez pas dans l'acceptation, vous ne ferez pas de progrès. »

Ça, j'ai enregistré, je n'ai jamais oublié. Le cerveau a la capacité de se reconstruire, à condition que tu sois positif.

Et maintenant, c'est ça ma vie, et pas autrement. Après 8 années, j'ai l'impression que tout a été toujours comme ça. Je n'ai même pas de souvenir de la vie d'avant.

C'est comme si j'avais deux dates de naissance. Ma date de naissance, c'est le 17 novembre 1965, et la deuxième date est le 10 août 2015, où j'ai une deuxième vie qui a commencé, complètement différente, dans un corps abimé.

Ce corps abimé me permet de faire moins de choses, mais je suis tout aussi heureux. Et justement, tout ce que je peux faire, c'est un petit cadeau chaque fois, c'est une victoire.

Tout a changé dans ma vie, absolument tout. Il n'y a rien qui n'a pas changé. Tout : professionnellement, la santé évidemment, la famille, je vis maintenant seul, mon patrimoine, tout, même les amis ont changé.

Même la façon d'être, de penser.

Parfois, je sais ce que je veux faire et il y a un décalage avec l'action. C'est très pénible. C'est tout le temps décalé dans mes pensées. Ça, c'est mon problème, mon cerveau va très lentement.

Hier soir, j'ai mangé avec mon neurologue, il m'a dit : « Ta mémoire, elle fonctionne bien. »

« Oui, mais tellement lentement. »

Mais tout est tellement clair dans ce que tu dis, lumineux. Et tu m'as aussi parlé de tes doutes sur l'électronique...

CS: Oui c'est vrai. J'ai été dans les précurseurs de l'informatique et d'Internet en Valais, en Suisse, et aujourd'hui, j'ai l'impression d'avoir accouché d'un monstre, je ne me sens plus du tout en accord avec tout ça. Tout va trop vite, les valeurs ont totalement changé, et moi je ne me retrouve pas dans les valeurs actuelles.

Oui, c'est impressionnant. Je vois personnellement deux tournants majeurs dans l'histoire humaine moderne. Le premier, c'est l'invention de l'imprimerie au 15^e siècle, et puis maintenant, c'est l'ère de l'écran, de l'électronique.

CS: Oui, je suis tout à fait d'accord...

Et pourtant, j'y croyais dur comme fer. Et j'y crois toujours. Je crois que c'est une bonne technologie ! Mais c'est l'usage qu'on en fait qui n'est pas bon. On met l'argent en premier, on est devenus égoïstes.

■ Entretien de Christian Salamin avec Bernard Walter



AVEC NOS SECTIONS

Section d'Orbe et environs

L'AVIVO en fête

C'est sous le signe de l'amitié que plus de 180 membres de la section AVIVO Orbe et environs se sont donné rendez-vous au Casino d'Orbe pour le traditionnel repas de Noël.

Une salle comble, occasion de se retrouver en harmonie entre convives, de se congratuler, de parler des potins du coin et de déambuler de table en table pour saluer ses amis.

Une ambiance de fête, une rencontre amicale et gustative, qui permettent d'oublier un instant les contraintes quotidiennes. Dans toute cette animation aux senteurs de Noël, celle du plaisir de vivre un moment convivial pour clôturer cette année 2023.

Plusieurs orateurs se sont exprimés dans le cadre de cette rencontre, Pierre-Alain Hofman, président de la section AVIVO Orbe et environs, Denis Tchannen municipal, a apporté les salutations des autorités urbigènes et Renée Chesaux trésorière AVIVO Vaud est venue



porter le message de notre comité cantonal. Après cette partie officielle, départ pour la valse des assiettes afin d'emporter les palais dans un univers de saveurs. Un service impeccable du staff du traiteur Pérusset, l'âme gourmande de cette magnifique journée. Lors du dessert, ce sont 28 membres jubilaires de 80 ans et plus qui ont été félicités et remerciés par une petite attention.

Puis comme la coutume le veut, la vente des billets de tombola qui permet à chacune et chacun de s'en retourner chez soi avec un lot.

Une dernière rencontre annuelle bien appréciée par tous les membres présents.

Des flyers ont été mis à disposition pour inviter les membres et leurs amis à participer à notre premier thé dansant 2024 qui aura lieu au restaurant des Ducats, de 14 à 17 heures.

Occasion de débiter l'année en se déhanchant.

■ Alain Michaud





Le retour du thé dansant

À une certaine époque, les thés dansants étaient très à la mode. Malheureusement, avec les changements d'habitudes, cette activité populaire, appréciée entre les années 60 et 80, a disparu.

Mais, pour les séniors, il reste une facette de nostalgie et un manque que l'AVIVO d'Orbe et environs tente de combler en relançant cette cordiale et chaleureuse coutume.

Elle a organisé une rencontre le 15 novembre dernier, dans le cadre du restaurant des Ducats à Orbe. Les participants ont eu beaucoup de plaisir à se déhancher, papoter ou simplement écouter de la musique, le temps d'oublier un moment ses soucis.

Ces après-midis dansants seront programmés au début 2024. Des flyers d'information seront distribués et une affiche sera posée dans la vitrine de l'AVIVO, rue de la Poste 3 à Orbe.

Qu'on se le dise. Le groupe AVIVO se réjouit déjà de divertir chacune et chacun avec quelques pas de deux.

■ Alain Michaud

Agenda des activités de la section d'Orbe

Thés dansants : 4 février, 3 mars et 7 avril 2024
au Restaurant des Ducats à Orbe

Assemblée générale agendée au 21 février 2024

Sortie de printemps prévue le 20 mars 2024

Section du Chablais vaudois

Le comité de l'AVIVO Chablais souhaite à tous une bonne année 2024. Nous avons terminé 2023 avec le traditionnel repas de Noël, où plus de 120 personnes, en plus d'un excellent dîner, ont pu apprécier les chants de Gilles, interprétés par le Trio Coup de Soleil. Le chœur de l'AVIVO de Gryon nous a aussi enchanté pendant l'apéritif. Merci à tous.

En janvier, le comité va commencer sa planification pour 2024, mais vous pouvez déjà réserver le 8 février à 15 heures pour une réunion avec un spécialiste autour de la question de l'AVS, en lien avec la votation du 3 mars sur la 13^e rente AVS. Il y aura aussi un moment musical et une collation. Ce sera ouvert à tous, membres et non-membres. Une invitation formelle arrivera par courrier en janvier avec les indications de lieu et de présentation des enjeux.

■ Bernard Borel, président

PUBLICITÉ

Section de Morges et environs

Repas de fin d'année

Mercredi 6 décembre, nous nous retrouvons pour notre repas de fin d'année dans la belle salle Belle Époque du restaurant du Casino de Morges, pour déguster un excellent repas, avec de jolies décorations sur les tables.



L'apéritif est servi dès 11h30. Nous étions 52 convives, parmi lesquels, M. Éric Voruz, Mme Wyss, syndique de Morges, Mme Métraux, présidente de l'AVIVO Vaud, M. Pascal Martin, président du Conseil communal, M. Péreliguine, qui nous font chacun un discours.



M. Gaston Cornaz et Mme Hürlimann représentant l'Union nautique. Nous informons nos membres de la section que mesdames Inglin et Hadi sont les dames qui prendront les rendez-vous téléphoniques pour les impôts. Les rencontres entre les membres de la section et les représentants des autorités communales sont utiles et conviviales. Ce fut une belle journée très sympathique et pleine de joie.

■ Pierrette Spack

Agenda des activités de la section de Morges

- 3 avril Saline royale d'Arc-et-Senans
- 1^{er} mai St-Léonard et le lac souterrain
- 5 juin Annecy et une visite de la vieille ville, dite la petite Venise
- 3 juillet Sortie à La Fouly, au Val Ferret, et visite de la fromagerie d'Orsières
- 14 août Grillades à la Nautique à Morges
- 4 septembre Bugey et visite de la cuivrierie, agrémentée d'une croisière sur le canal de Savières
- 2 octobre Brisolée au relais de la Sarvaz à Saillon.
- 4 décembre Repas de fin d'année

Section d'Yverdon-les-Bains et environs

Repas de Noël 2023 de l'AVIVO d'Yverdon-les-Bains et environs

La joie du plaisir partagé était de mise ce mercredi 13 décembre 2023, dans le pavillon paroissial « Pavisud » à Yverdon-les-Bains, joliment décoré. Des verres contenant une bougie allumée, peints à la main par notre amie Denise, marquaient chaque place et mettaient dès l'entrée une ambiance festive; ils ont pu être emportés avec joie par chaque convive comme souvenir. Nous apprécions la présence de la déléguée cantonale, Mme Renée Chesaux. Accueilli par la production de l'excellent artiste Alexandre Cellier, l'apéritif a mis la quarantaine de convives à l'aise, heureux de retrouver les amis (es).





Jacques, notre traiteur favori, nous a concocté un très bon repas, copieux et savoureux. Et enfin, est arrivé le dessert, le tant attendu carrousel de glace. Hum.... un régal...

Pendant tout ce temps, Alexandre Cellier nous distrait de ses diverses démonstrations d'instruments souvent inattendus, imaginés et confectionnés par lui-même. Musique, chants, explications ont apporté une aide à notre digestion. Un merci tout particulier à Jacques Raselli et sa collaboratrice, à Denise, à Alexandre Cellier et au comité de L'AVIVO qui a organisé cette rencontre de Noël, servi le repas avec quelques membres.

Ces moments chaleureux sont très attendus, les nombreux remerciements, le cadeau des travailleurs du jour et d'ores et déjà nous nous réjouissons de la prochaine rencontre.

■ Arlette

Le mot de la présidente

Le Comité vous souhaite une belle année chaleureuse ainsi qu'une bonne santé pour la Nouvelle Année 2024.

Les activités ainsi que la date de notre assemblée vous parviendront prochainement. Prenez soin de vous et à bientôt. Amitiés.

■ Liliane Ducret, présidente

PUBLICITÉ

Section de Nyon et environs

Repas de Noël

Vous avez été nombreux et nombreuses à rejoindre la section de Nyon pour fêter ensemble le traditionnel repas de Noël.



Le Comité de Nyon vous remercie pour votre participation et remercie chaleureusement la vingtaine de bénévoles, sans qui la fête n'aurait pas été si belle.

Le groupe de musique « Trèfle A Tout » a interprété des chansons du chansonnier Jean Villard Gilles, lesquelles ont révélé en nous toute la poésie des textes et peut-être une certaine nostalgie. Belle année 2024.

■ Joëlle Cariot



Section de Renens et environs

Au menu : la choucroute

La bise de ce mercredi 22 novembre est bien de saison. De même que ce qui attend les quarante membres réunis dans la petite salle, pleine à craquer, de la Trattoria du Commerce à Renens : une choucroute.



Le patron du restaurant, Huseyin, aux racines kurdo-turques, toujours bien disposé à satisfaire sa clientèle, a engagé un cuisinier susceptible de nous concocter ce plat typique... Mais d'où? La polémique est de mise. Allemande? Alsacienne? Ou Bernoise comme je le prétends, moi qui ai mes racines dans la vallée de l'Emme. En allemand: Emmental. N'en faisons pas tout un fromage, passons à table.

Le repas commence par une copieuse salade mêlée. Quelques-uns restent perplexes devant ce cocktail de végétaux en s'imaginant la suite composée de choux fermentés. Ils négocient avec l'aimable tenancier la reconversion de l'entrée par une soupe à la courge et au curcuma.

La choucroute fait l'unanimité et l'enthousiasme de chacun grandit au fur à mesure que les estomacs se remplissent. Et voici pour couronner le tout: le dessert! Une énorme tranche de flanc napolitain que beaucoup renoncent à accepter, soucieux de leur ligne.



Un super moment de convivialité pour apprendre à passer les journées froides de ces prochains mois en toute amitié!

■ Ernest Boget

Fête de Noël

Il est neuf heures lorsque le reporter arrive. La salle de spectacle est déjà en ébullition.

De jeunes gens placent les chaises pour près de 200 convives. Isabelle, Sonja et Monique ont





déroulé les nappes rouges sur des dizaines de mètres de tables. Quant aux autres bénévoles, ils s'affairent à placer les serviettes vertes en quinconce, imitant des arbres stylisés de Noël. Giustina dispose les décorations qu'elle a confectionnées ces dernières semaines. Les tables commencent à prendre de l'allure.

Enfin tout est prêt. Les membres les plus pressés à venir vivre ce moment particulier de l'année ont commencé à arriver longtemps avant le coup d'envoi, tandis que les autres arrivent plus tard et prennent place pour l'apéro.

Midi. C'est notre présidente Brigitte qui se lance dans le premier discours remerciant toutes les personnes qui gravitent autour de l'AVIVO, notamment les bénévoles. Suit notre syndic, M. Clément, qui montre son enthousiasme à voir la vie active de tous ces aînés. Pour clore, Renée Chesaux, trésorière de l'AVIVO Vaud, apporte les vœux de l'organisation faîtière. Elle rappelle à chacun l'importance de signer les référendums en faveur de la défense des locataires.

À l'heure de trinquer et de faire « santé », pas



de tintamarre de verres! Ils sont en plastique réutilisable et recyclable! Heureusement notre musicien, Jean Baumat, lance une mélodie traditionnelle alémanique et propose aux présents d'imiter le son des cloches en frappant avec un de leurs services les bouteilles, elles, encore en verre.

Le repas, sur fond musical, réjouit tous les estomacs. L'eau, les vins rouge et blanc sont servis jusqu'à la satiété des convives. La bûche de Noël composée de mousse aux fruits tropicaux incite à demander un supplément!

Les mélodies de notre jeunesse qu'interprète notre musicien entraînent plus d'un couple à entrer dans la danse. Un excellent exercice pour une bonne digestion.

En résumé: une journée fort appréciée par tous et toutes.

■ Ernest Boget

Estavayer-le-Lac expose ses crèches

Mercredi 13 décembre la pluie vient semer le trouble dans l'organisation de l'excursion à Estavayer-le-Lac. Seulement quatre personnes se retrouvent en gare de la préfecture de la Broye.

En effet, Estavayer-le-Lac a les pieds dans l'eau ou plutôt, après une intense période de pluies, elle en a jusqu'aux genoux. Les grenouilles dans leur musée rêvent que le niveau monte encore pour pouvoir s'humidifier et reprendre leur liberté. Peut-être un rêve de Noël, mais la réalité de cette période est aux expositions de crèches dédiées à l'Enfant Jésus.

Lundi 18 décembre, Janine a prévu une visite de rattrapage. Le brouillard est au rendez-vous ainsi que les marcheurs. Nos amis membres de Lausanne sont venus en force. Le train au départ d'Yverdon-les-Bains en réunit trente-trois! Destination Estavayer-le-Lac.

La ville offre un air de musée vivant. Elle nous invite à suivre ses rues pavées et à longer ses trottoirs recouverts de dalles en grès coquillé, une pierre rappelant l'époque où la région n'était qu'une mer. Malgré le froid, une



des portraits, n'ayant pas trouvé de place pour y figurer.

Cette magnifique balade en ville broyarde se termine autour d'un verre de thé ou de vin chaud pour les plus refroidis.

■ Ernest Boget

Agenda des activités de Renens et environs - février-mars 2024

Petites balades autour de Renens avec Gaby

lundis 4 mars, 18 mars, 8 avril et 22 avril
Départ à 9 h depuis la place de la Gare, Renens Sud. Merci de vous annoncer trois jours avant la date de la sortie à Gabriel BORCARD au 41 79 853 96 93 ou gabrielborcard@gmail.com

Thés dansants

Le mardi 5 mars avec Maxime et le mardi 2 avril avec Jean Baumat
Salle de spectacle de Renens à 14 h. Coût d'entrée, par personne: CHF 5.-

Grandes balades découvertes - mercredi 10 avril. Balade dans le vignoble Rivaz, Epsesses, Cully, 9 kilomètres.

Départ du train voie 4 à la gare de Renens à 13h19. Retour depuis Cully à Renens. Ne pas oublier votre billet CFF aller Renens-Rivaz et retour à Cully-Renens.

Chacun marche sous sa propre responsabilité!
En cas de pluie, les marches sont annulées.
Prière de s'inscrire auprès de Janine, min. deux jours avant la date au 079 523 27 00.

Permanences impôts

Mardis 5 et 19 mars et mardis 9, 16 et 30 avril 2024

Où? Rue Neuve 4 bis, 1020 Renens.

Seulement sur rendez-vous.

Merci de téléphoner les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 11h au 077 528 72 07. Une participation financière, à payer sur place, sera demandée en fonction des revenus, au minimum Fr. 25.- pour les membres de L'AVIVO et Fr. 35.- pour les non-membres.

magnifique rose de couleur rose, symbole de la cité, domine la clé de voûte d'une arcade.

Et par-dessus tout ce décor, voici que vitrines, églises, fontaines, façades et meurtrières du château servent de cadre pour mettre en valeur les crèches. Que d'imagination et de patience pour mettre en valeur la naissance d'un Sauveur!

Janine nous conduit parmi le labyrinthe des rues, à la Collégiale, au château de Chenaux et même à la Maison de Tir dominant le lac. Moment de pause. Plus d'un visiteur sort de son sac biscuits, bricelets, sablés, pâte de coing. Un festival de douceurs dans ce climat froid caractérisant bien la saison de Noël. Pour se réchauffer, les marcheurs pénètrent dans le monastère des Dominicaines. Certaines, fatiguées, se sont assises sous le grand tableau



La cuisine créole*

La cuisine créole est riche en saveurs, car elle est métissée et ses recettes les plus emblématiques sont héritées des cuisines indienne, européenne et africaine.

Les accras



Les accras sont un peu les superstars de la cuisine traditionnelle martiniquaise. Ces beignets frits à la morue se distinguent par leur texture: croustillants à l'extérieur, tendres et moelleux à l'intérieur. Ainsi, la recette originale des accras provient du royaume du Dahomey, ancêtre du Bénin. En Martinique, ils se préparent à la morue ou à la crevette. Un vrai délice à grignoter chaud ou tiède en entrée... ou à l'heure de l'apéritif, en sirotant un ti-punch.

Le colombo de poulet



Le colombo de poulet fait partie des plats les plus souvent associés à la Martinique. La recette puise ses origines en Inde. Ce n'est

qu'au XIX^e siècle que l'on commence à savourer le colombo aux Antilles.

Mais attention! Il s'agit d'une recette tout à fait unique, à ne pas confondre avec la recette sri-lankaise, qui lui fait parfois concurrence!

La principale différence? Les épices, bien sûr! Le mélange traditionnel se compose de curcuma qui lui donne sa belle teinte dorée, mais aussi de coriandre, de poivre noir, de moutarde, de laurier et de feuilles de bois d'inde. Si le colombo de poulet est le plus célèbre, il est également possible d'opter pour un colombo de porc ou de poisson.

Le poulet boucané

On ne peut pas non plus rater le très populaire poulet boucané. Il s'agit d'un poulet fumé que l'on cuit dans un four fermé aux trois quarts, coiffé d'une cheminée. La viande marinée est placée très au-dessus du foyer et cuit tout doucement, la fumée lui donnant un goût inimitable.

Le boudin

Recette emblématique, le boudin créole, blanc ou noir, est une spécialité à base de sang (noir) ou de viande (blanc) de porc finement épicée, d'origine française.

On retrouve également des boudins à base de morue ou de lambi.

Le crabe farci



Le crabe farci, spécialité typiquement martiniquaise également, se compose d'un mélange de chair de crabe, de pain et d'oignon, que l'on utilise pour garnir la carapace de l'animal avant de la faire gratiner au four.

Les poissons

Les poissons et les fruits de mer sont indissociables de la cuisine de la Martinique. Parmi les espèces les plus appréciées citons la morue, le vivaneau (un gros poisson très commun), le balaou (un poisson long mangé frit), la pissiette (un petit poisson, frit, mangé sans son arête centrale) et enfin le requin, souvent mijoté longuement avec de la tomate et des épices à l'étouffée.

Le lambi



Le lambi est un énorme mollusque recherché tant pour sa chair délicate que pour sa magnifique coquille finement décorée souvent vendue aux touristes. Sa chair à la texture

ferme, plus fine que celle du calamar, est un mets très apprécié.

La langouste s'impose aussi comme la star des Antilles. Elle fut longtemps considérée comme un plat de pauvre par les pêcheurs, car elle était abondante dans les criques et les lagons, avant que l'engouement occidental ne la transforme en mets de luxe, bien qu'elle reste toujours plus accessible dans les Antilles qu'en France métropolitaine. On la sert grillée, accompagnée de sauce chien à base d'oignon, d'ail, de cive, de piment, de citron vert, de persil et d'huile. Toutefois, et c'est un avis personnel, la langouste est particulièrement mal traitée par les cuisiniers qui la laissent entassée en plein soleil et quasiment sans eau, puis la découpent vivante, avant de la mettre toujours vivante sur le grill. Une telle manière de faire m'a incité à ne plus en manger, malgré son goût inimitable (voir photos).

Pour accompagner ces nombreux produits de la mer, les Martiniquais utilisent une foule de légumes, comme le giraumon (potiron), le manioc, le gombo (qui a l'aspect d'un piment vert, mais qui est apprécié pour sa chair gélatineuse qui permet d'épaissir les sauces), l'igname, la patate douce et le fruit à pain dont la chair farineuse après cuisson ressemble presque à un pain un peu dense. On peut même en faire des frites. La christophine est un légume ressemblant à une poire, mais avec un goût proche de la pomme de terre, souvent préparée en gratin. Tous ces ingrédients sont assaisonnés avec beaucoup d'épices.



Les desserts et les fruits

De fabrication artisanale, les sorbets ici sont à base de lait, le plus souvent aromatisés à la noix de coco, avec un goût prononcé de cannelle ou de vanille. Glacé toujours, le snowball est un gobelet de glace pilée arrosée d'un trait de sirop (grenadine, menthe ou orgeat). Plutôt réservé au matin, le cassave est une galette de farine de manioc, cuite sur une plaque, que l'on agrémente souvent de confiture de coco. Enfin évoquons les doucelettes, des petites friandises communes sur les marchés ou les stands ambulants de Martinique, à base de lait de coco et de lait concentré.

Tarif

ACRAS
la pièce



BOUDIN
le Kg



Morue 3 pour 1
Crevette 0,50
Titiris 3 pour 1

Noir 14€ le kg
Blanc 10€ le kg
Lambis 15€
Poisson 13€
Crevette 14€
Cocktail 13

Poulet boucané / Roti..... 12,50 / 11
Crabe ou cirique farci ...

SANDWICHES

Acras de crevettes	4€
Acras de morue.....	3,80
Boudin	3,80
Bourguignon	4,50
Foie - Rognon	3,80
Hareng-Saur	3,80
Jambon	4,50
Thon Mayonnaise	3,80
Suppl crudités.....	0,20
Plats à emporter	9,70

Merguez ..	3,80
Morue	4,20
Oeufs	2,80
Poulet	4,20
Surimi	3,80
Testicules	3,80
Steak	5
Poisson	4,50
Paninis....	4

Sorbets

Glace maison

Enfin, le blanc manger coco est un dessert qui marie la douceur du lait de coco aux saveurs de vanille.

Il existe une extraordinaire variété de fruits tropicaux succulents sur l'île. Bien sûr on retrouve les classiques comme l'ananas, la banane (en accompagnement comme la plantain ou en dessert comme la fressinette ou la figue-pomme), l'avocat, la mangue, la papaye, le pamplemousse, la goyave, le fruit de la passion (maracuja) et la noix de coco. Mais il existe bien des espèces plus étonnantes comme la carambole en forme d'étoile quand on la coupe en tranches, l'abricot-pays à la chair orangée et sucrée, le corossol à la pulpe blanche crémeuse et très sucrée ou encore la prune de Cythère à la chair fibreuse riche en vitamine C.

Les jus de fruits

De ces fruits aussi savoureux on extrait bien sûr des jus tout aussi délicieux. Les trois principaux producteurs de jus de fruits antillais sont Caresse Antillaise, Royal et Mont Pelé. Prenez du plaisir en savourant les jus frais de goyave, de mangue et de papaye, peu communs en métropole. Les jus de fruits industriels sont toujours à base de concentré. Vous trouverez, dans les snacks et sur le bord des routes, des bouteilles de jus traditionnels.

Les sandwiches

Pour les repas sur le pouce, vous pouvez acheter des sandwiches de toutes sortes que vous découvrirez sur le panneau ci-contre. L'un d'entre eux est vraiment particulier : je n'ai jamais pu le déguster ! À vous de le retrouver dans la photo à gauche.

■ Christian Rapin

* les informations sont tirée de recettes martiniquaises typiques.



Guite Theurillat, Le MLF du Jura, un processus d'émancipation

Témoignage d'une militante, Éditions ALPHIL, 2023, 191 pages.

Un témoignage vibrant L'auteure

Guite Theurillat a assumé durant plusieurs années la tâche du secrétariat de l'AVIVO Suisse, c'est dire qu'elle connaît parfaitement bien notre association! Elle a aussi participé à la rédaction de la brochure des 70 ans de l'AVIVO et assuré sa coordination.

Elle est bien sûr toujours une membre active au comité suisse, qui participe aux différentes manifestations cantonales ou nationales.

Née à Delémont en 1947, Guite s'est engagée très rapidement dans le mouvement de libération des femmes jurassien, après la naissance de son premier enfant. Elle a été la collaboratrice du premier Bureau de la condition féminine du Jura. Elle a aussi mis sur pied et dirigé le Bureau de l'égalité de l'Université de Lausanne de 2001 à 2009. Un beau parcours de militante féministe!

Une page d'histoire jurassienne

Tout au long de cette lecture dynamique, on suit une jeune femme qui devient mère, reprend un emploi, et découvre des réalités pas toujours simples. Mais de plus, on se documente d'une manière précise sur l'évolution des mentalités dans la période des années 70, dans cette région souvent méconnue du Jura suisse.

Le Groupe femmes de Delémont: « *Il réunit*

des femmes de toutes conditions: étudiantes, ménagères, apprenties, chômeuses, employées. Nous abordons lors de nos rencontres des thèmes comme la contraception, la maternité, l'éducation des gosses, les crèches, le couple, le partage des tâches domestiques... ».

Dans les différents chapitres, Guite Theurillat reprend ces thèmes, les mettant en rapport avec ses choix de vie, les épisodes personnels qu'elle traverse comme son premier accouchement, l'organisation de sa vie de couple, la poursuite de sa carrière professionnelle.

Comme toutes les jeunes femmes, elle jongle avec les horaires, les obligations familiales et les exigences du travail.

Elle raconte aussi certains épisodes de la lutte des femmes pour obtenir l'égalité au Jura: ainsi l'élection de Valentine Friedli à l'Assemblée constituante jurassienne en 1976. Une seule femme!

En 1980, le Groupe femmes s'associe au Centre culturel de Delémont pour une Quinzaine d'expressions artistiques « femmes ». Elles choisissent le thème: « La BD réalisée par des femmes ». Ce choix étonne certains journalistes de la région!

Ou encore le soutien du Groupe femmes à Agnès Montavon, jeune femme qui refuse de suivre sur ses vacances un cours d'enseignement ménager, et est pour cela condamnée à 6 jours de prison.

Le livre est complété d'une bibliographie intéressante et d'une postface de Pauline Milani, qui replace la position du Groupe femmes jurassien en phase avec les différents mouvements féministes de l'époque.

De plus, on se régale avec les pages illustrées: d'anciennes affiches, des tracts (ronéotypés), des photos inédites. Une mine d'informations, souvent encore d'actualité, racontée d'une façon simple, sans fioritures, avec une sincérité touchante.

■ Annette Zimmerman



Julien Sansonnens.
Agnus Dei.

Vevey, Éditions de
L'Aire.
2023, 114 pages.

Comme pour son livre *L'enfant aux étoiles*, qui relatait la tragédie du Temple solaire, l'auteur s'inspire ici d'un fait divers. Celui-ci, à l'origine d'*Agnus Dei*, s'est déroulé dans la Broye fribourgeoise et constitue une véritable fresque sociale de cette campagne dans les années trente et l'immédiat après-guerre. La région broyarde est alors essentiellement agricole et vit notamment de la culture du blé, du maïs et surtout du tabac. D'anciens métiers se survivent, comme celui de maréchal-ferrant, avant que les tracteurs ne remplacent les chevaux. Cette région de villages fribourgeois, enclavés dans le canton de Vaud protestant, est plutôt arriérée, pauvre, et baigne autant dans l'alcool que dans l'eau bénite. Il y règne encore un catholicisme omniprésent d'un autre âge, malgré des coutumes païennes qui survivent (usage de gris-gris, de philtres d'amour ou de protection, pratique du « secret » guérisseur). La population ne connaît guère autre chose que son village et son district. Quant aux femmes, elles servent surtout à assouvir les pulsions sexuelles de leur mari, à faire la cuisine, « leur rejeton à la mamelle », comme le dit l'auteur, et à travailler durement.

En bref, c'est l'histoire de Marcel-Louis C., forgeron de métier, dont la vie se terminera à 56 ans en 1964, peu après les quatorze ans passés à la prison de Bellechasse. Les choses ne commencent pas si mal, grâce au mariage que cet homme a conclu avec Jeanne Sarah B. Il leur naît des enfants, qui seront d'ailleurs retirés à leurs parents. Car le

couple rapidement bat de l'aile. L'alcoolisme de Marcel, dû en partie au manque de travail et à la pauvreté, en est largement la cause. En 1939, c'est la Mobilisation, dont l'atmosphère est particulièrement bien évoquée. Ennui des soldats aux frontières, séparation des couples, solitude des femmes, présence de militaires étrangers internés, notamment des spahis français après la Débâcle. Pendant ce temps, Sarah trompe son mari, on découvrira avec qui... Après le retour du mobilisé, c'est une descente aux enfers, où Marcel, pourtant dur travailleur, sombre dans l'alcool. Il ne comprend plus ce qui lui arrive. Ce qui va le mener à une sortie de folie, à un double meurtre, et en 1948 à une lourde condamnation par un tribunal composé de notables appartenant à un autre univers social. L'auteur ne juge pas ses personnages, il en dégage les côtés négatifs mais aussi positifs. Ce qu'il condamne, c'est bien plus une société, une population médisante, une Justice, une Église qui n'ont rien fait pour aider ce couple à la dérive.

Au-delà du fait divers, Julien Sansonnens nous livre un véritable document ethnographique, qui sonne très juste. On relèvera sa grande connaissance du monde agricole et artisanal des années 1930-1940 (superbe description du travail à la forge), ainsi que de l'époque historique où se déroule le roman. Il témoigne aussi de solides connaissances théologiques. D'ailleurs, des versets des Évangiles rythment le roman. Sur le plan plus littéraire, l'auteur use d'une langue incisive et parfois cruelle, d'un vocabulaire particulièrement riche mais sans esbroufe ni « intellectualisme ». Ce court et passionnant roman se lit presque d'une traite. Certes, les lecteurs et lectrices baigneront dans la noirceur de l'âme humaine, dans le stupre, dans l'eau-de-vie et celle des bénitiers. L'influence des romans de Jacques Chessex est sensible, mais sans la complaisance que mettait le célèbre écrivain du Jorat dans la description des vices humains, mêlée à une sorte de religiosité ambiguë.

■ Pierre Jeanneret



Taras Grescoe
Le maître des airs.
Amour, héroïsme
et antifascisme :
disputer Rome à
Benito Mussolini.

Lausanne, Éditions
Noir sur Blanc, 2023,
391 pages.

Voici l'un des ouvrages historiques les plus intéressants qu'il nous a été donné de lire depuis des années. Il est centré sur la vie de Lauro de Bosis, poète et éminent représentant de l'antifascisme. Né en 1901, il est issu d'une famille italo-américaine très cultivée. Le livre retrace son évolution politique, qui le mènera à fonder d'abord, en 1927, l'*Alliance nationale* pour la liberté. Auteur d'un grand poème intitulé *Icare* et passionné d'aviation, il s'envole le 3 octobre 1931 de Nice et répand sur Rome (jusque sur la résidence du Duce!) des milliers de tracts invitant la population à la non-collaboration avec le régime, pour lequel c'est une insupportable humiliation. Il ne reviendra pas de son équipée et disparaît en mer. Lauro de Bosis arrivait cependant trop tôt. Pendant les années suivantes, et notamment lors de la conquête de l'Éthiopie à coups de gaz asphyxiants en 1935, une partie du peuple italien se laissa griser et abuser par la propagande omniprésente du régime.

Au-delà de l'aspect biographique du livre, son auteur, un journaliste canadien anglophone, raconte toute l'histoire du fascisme. Certes, Taras Grescoe s'appuie sur une très riche bibliographie, et une partie des faits qu'il relate est supposée être bien connue. Ainsi les expéditions contre les Maisons du Peuple par des voyous en chemise noire, dont nombre d'arditi, troupe d'assaut en 1914-1918 repue de violence. Ils usent du *manganello* (gourdin) et de l'absorption de l'huile de ricin imposée à

leurs victimes, socialistes ou tout simplement démocrates. Ou encore la pitoyable équipée que fut en réalité la Marche sur Rome de 1922, un pur coup de bluff qui n'aboutit à la « prise » du pouvoir que grâce à la pusillanimité du très falot souverain Victor-Emmanuel III, et à la complicité passive des cadres de l'armée et des élites patronales, qui craignaient l'avènement du « communisme ».

L'originalité du livre réside dans le fait qu'il traite de sujets moins connus. Très intéressantes pages sur la volonté du Duce de transformer Rome et de restituer la grandeur impériale antique, en rasant des quartiers entiers, en hérissant la ville d'édifices pompeux et grandiloquents, tel le quartier de l'EUR (*Esposizione universale di Roma*), qui devait se tenir en 1942. Quant à la personnalité du Duce (étalant DUX DUX DUX DUX sur d'innombrables façades), sous ses airs de matamore, il apparaît comme un couard, et cela jusqu'à sa fin en 1945, où il chercha à se réfugier en Suisse en revêtant l'uniforme d'un SS allemand. On sait que, reconnu par des partisans, il fut aussitôt exécuté avec sa maîtresse et leurs cadavres pendus par les pieds devant un garage de Milan. Ceux qui en Italie rêvent d'un retour au fascisme feraient bien de lire les pages consacrées à la sinistre police politique, l'OVRA, qui allait jusqu'à assassiner des opposants à l'étranger. On sera intéressé aussi par les nombreux passages consacrés au développement de l'aviation en Italie, pionnière dans ce domaine, mais à l'incapacité du fascisme à former une véritable force aérienne. Quant aux illusions sur les « succès » économiques du régime corporatiste, elles sont mises à mal par Taras Grescoe, qui montre que sous le vernis des « trains qui arrivent à l'heure », de l'assèchement des marais Pontins et de la création de villes nouvelles aux pompeux noms romains, la misère n'a cessé de régner en Italie pendant les années sombres 1922-1945. Sans parler du ralliement de Mussolini à Adolf Hitler et des mesures anti-juives, dans une Italie où l'antisémitisme n'existait quasiment pas.

Derrière la figure attachante mais complexe de Lauro de Bosis, on voit défilier une série

de personnages réels, notamment nord-américains. Comme l'aviateur Charles Lindbergh, grand admirateur de Mussolini et d'Hitler. Et surtout, on croit assister à un long et précis film documentaire sur l'ère mussolinienne, qui se termina en catastrophe. Voilà donc un livre remarquable et qui devrait être une sorte de vaccin contre les actuelles tentations d'une extrême droite hitléro-fascisto-franquiste !

■ Pierre Jeanneret



Pietro Boschetti.
L'Affaire du siècle,
le 2° pilier et les
assureurs.

2023, Éditions
Alphil.

et concoctent une loi (la LPP) conforme aux intérêts des assureurs privés.

En exploitant des sources inédites, ce livre détaille le scandale des 20 milliards de francs qui ont disparu des radars du deuxième pilier géré par les assureurs dans les années 1985 à 2000. Une mise en perspective qui éclaire les enjeux d'aujourd'hui de la prévoyance professionnelle.

Pietro Boschetti est historien de formation et co-auteur, avec le réalisateur Claudio Tonetti, du film *Le Protokoll* qui a été diffusé sur les trois chaînes TV de la SSR et qui révèle l'histoire cachée du système des trois piliers.

En vue des votations de cette année, le *Courrier de l'AVIVO* vous recommande sa lecture !

PUBLICITÉ

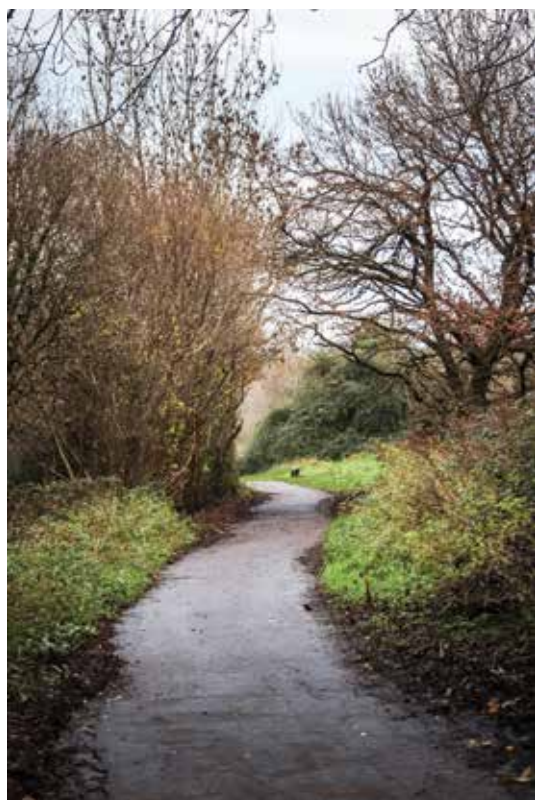
« Le vice de forme, c'est d'avoir au fond confié la gestion des fonds d'une assurance sociale à des assurances privées ». Tels sont les propos de l'ancienne conseillère fédérale Ruth Dreifuss sur le deuxième pilier. Elle connaît parfaitement le sujet, ayant eu la charge de la prévoyance vieillesse pendant dix ans.

Ce livre raconte l'histoire méconnue de la naissance et du développement des trois piliers. Un système conçu par et pour les compagnies d'assurance-vie. Dès le début du siècle passé, celles-ci mettent sur pied des caisses de retraite – futures caisses de pension – qu'elles gèrent pour les entreprises. Un business florissant qui prendra de l'ampleur. Durant les années 1950 à 1960, les compagnies d'assurance-vie définissent la doctrine des trois piliers, qui leur aménage une place de choix. Les autorités fédérales la reprennent à leur compte

Des chemins d'histoire

Le sentier des Huguenots

Le Sentier des Huguenots en Suisse a été achevé il y a quelques mois. Cela consiste en un balisage complet des différents itinéraires qu'ont empruntés les protestants émigrés de France après la révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV. Outre les 250 kilomètres sur le territoire vaudois, le chemin helvétique s'étend sur quelque 630 kilomètres de Genève à Barzheim, dans le canton de Schaffhouse. Mais il fait partie d'un plus long tracé encore puisque le sentier part de différents points au sud-est de la France, comme Le Poët-Laval, dans la Drôme, d'où le sentier est entièrement balisé jusqu'en Allemagne, à Bad Karlshafen, dans le land de Hesse, qui abrite un *Musée du Protestantisme huguenot allemand (Deutsches Hugenottenmuseum)*. Mais il relie aussi de



nombreuses étapes au nord-ouest de l'Italie, jusqu'à la cité de Saluzzo par exemple, dans le Piémont.

L'Édit de Nantes et sa révocation

Après les guerres de religion qui ont sévi en France dans la seconde moitié du 16^e siècle, le roi Henri IV, lui-même converti au catholicisme après avoir été un chef des protestants et risqué de périr lors du massacre de la Saint-Barthélemy, a mis fin aux conflits en garantissant la liberté de culte, promulgué en 1598 par l'Édit de Nantes. Si la liberté de conscience était autorisée dans tout le royaume, les protestants ne pouvaient pratiquer leur religion que dans certaines parties, plutôt au sud-est du pays, et dans quelques places fortes, comme La Rochelle.

Moins de cent ans plus tard, en 1685, Louis XIV, petit-fils de Henri IV, révoque cet édit, après quelques décennies de conflits plus ou moins larvés entre les milieux catholiques et protestants, et un durcissement progressif du pouvoir royal à l'encontre des réformés. Dès lors le protestantisme devenait interdit sur le territoire français, entraînant l'exil de plusieurs centaines de milliers de personnes (on estime que le royaume comptait 800 000 protestants à la fin du XVII^e siècle), principalement vers les provinces allemandes protestantes, ou vers le nord de l'Italie des Vaudois (disciples de Pierre Valdo), en traversant la Suisse.

Les conséquences humaines dramatiques que cette révocation a provoquées sont donc l'exil pour beaucoup, un grand nombre de conversions de façade, ou le choix de la clandestinité, comme ce fut le cas notamment dans les Cévennes. Autant de forces vives disparues qui ont contribué à affaiblir le royaume de France alors que celui-ci connaissait déjà une situation difficile en cette fin de règne, avec des guerres à répétitions, des récoltes agricoles affectées et autres



calamités naturelles. En outre cette révocation a été très mal considérée par la plupart des autres puissances européennes de l'époque. Par la suite, l'interdiction du protestantisme fut progressivement assouplie en France, mais ce n'est qu'un siècle plus tard que Louis XVI, en 1787, mit fin aux persécutions qui visaient l'exercice de la religion protestante dans le royaume, avec un nouvel édit de tolérance.

Les chemins d'exil

Les Sentiers des Huguenots actuels sont donc nés de la volonté de faire mémoire de cet exil des réformés de France en Europe. Dans le canton de Vaud, une association s'est créée il y a une dizaine d'années, avec comme objectifs de baliser le chemin, le promouvoir et le faire reconnaître. Il est ainsi possible de retrouver sur son site www.via-huguenots-vaud.ch les itinéraires, par étape, et les principales curiosités qui le jalonnent, comme le château de L'Isle, reconstruit en 1696 par Charles de Chandieu, lieutenant général de Louis XIV et huguenot exilé. On pourrait aussi parler de Mme Beausobre à Morges, du baron Tavernier, des familles Audemars et Lecoultré qui ont tant apporté à l'horlogerie suisse. Bref, avec ces Sentiers, il est possible d'allier marche et culture à travers tout le pays de Vaud, et bien au-delà.

Des similitudes et des dissemblances

Si les sentiers des Huguenots sont plutôt des chemins établis en souvenir d'un exil subi par

les protestants français à cause de leur foi, les chemins de pèlerinages catholiques sont des routes vers un lieu sacré comme Compostelle, Rome ou Jérusalem, sur lesquelles les pèlerins s'engagent depuis le Moyen-Âge, pour faire grandir leur foi, ou pour expier une faute. L'orientation intellectuelle n'est donc pas du tout la même, quand bien même certains tronçons peuvent se recouvrir.

Mais tous les deux ont cependant des similitudes. Étant tous deux balisés et bien connus, avec des hébergements organisés à chaque étape, ils peuvent être empruntés pour de simples raisons de randonnées, pour le plaisir de la marche en nature ou pour découvrir des lieux et des personnages inattendus ou marquants de notre histoire, culturelle, architecturale ou spirituelle.

■ Pierre Butty



« ALLO LA TERRE »

« Allo la Terre ». Les Grands-parents pour le climat et le *Courrier de l'AVIVO* vous proposent un nouveau dessin humoristique de Jean-Pierre Gos.

Alors finalement, ce thermostat, c'est 1,5 ou 2 en plus ?



quel thermostat ?



ben oui de la planète !



suffit de bien le régler



oui, sauf qu'il est branché sur nos dépenses qui réchauffent...



alors travaillons moins, gagnons moins et donc dépensons moins...



une idée de riche, ça...



Y a que le riches qui pouvait avoir moins, non ?



hé hé

J+T

Tout près du vent , Hart am Wind

Klaus Merz (1945)

Klaus Merz a grandi à Menziken, en Argovie, où ses parents tenaient une boulangerie. Après une formation d'enseignant, il travaille comme maître d'école secondaire, puis comme chargé de cours de langue et de culture dans une Haute école spécialisée. Il a publié plus de vingt ouvrages, de la poésie et des romans courts, ainsi que des essais. Il a été couronné par de nombreux prix.

Klaus Merz est un maître des formes courtes et concentrées. La brièveté poétique est une caractéristique frappante de son travail. En de courts vers épars, avec une poignée de mots, il développe des histoires de vie entière, dessine des images colorées et lumineuses. Chaque poème part de minuscules petits faits du quotidien, de mots quelconques, de souvenirs tenaces, et cependant guettés par l'oubli. Sous la surface de sa poésie se dissimulent des significations qui renvoient à quelque chose dont les possibilités se dévoilent à l'écriture, et que nous pouvons retrouver à la lecture, mais à condition de s'y attarder. Quelques mots suffisent à évoquer des scènes de tous les jours, à nous plonger dans des souvenirs, à aller à la rencontre de lieux ou de personnes étranges, comme ce poème en deux strophes et six vers « Après Homère » qui évoque une scène très simple au premier abord, mais dont la portée significative nous surprend dans un deuxième temps.

Comme le souligne Martin Zingg dans sa préface, il n'est pas indispensable de se rappeler la portée de l'Odyssée d'Homère quand on lit le court poème, même si le poète légendaire apparaît dans le titre. Le lecteur pour lequel Homère ne signifie rien peut parfaitement ignorer cette proposition. Le voyage dans l'imaginaire a bel et bien lieu et garde tout son pouvoir de fascination. La concision des poésies de Klaus Merz vaut pour chaque mot son pesant d'or, minutieusement pensée. Une densité poétique redoublée ici par le passage d'une langue à l'autre, de la version française comme nouvelle résonance de la version allemande et dont nous pouvons savourer la mise en scène grâce aux traductions de Marion Graf. C'est pourquoi, en allant à l'essentiel par un travail de réduction patient et intense, le découpage des vers offre à chaque lecture l'expérience de quelque chose qui apparaît au grand jour et vient de plus loin que nous.



■ Patrick Ernst

Klaus Merz

Hart am Wind – Tout près du vent,

Traduit de l'allemand par Marion Graf,

avec une préface de Martin Zingg, Éditions d'en bas, Lausanne, 2018, 277 pages.

POÈMES

Après Homère

Dans la chambre ronronne
le chat. Dehors
un chien qui erre.

À la fenêtre
une femme, elle attend.
Et personne pour l'écrire.

Nach Homer

Im Zimmer schnurrt
die Katze. Draussen
ein streunender Hund.

Am Fenster steht
eine Frau, sie wartet.
Und keiner schreibt's auf.

Ensemble

Partagé le pain, la nuit
le regard dans les eaux
obscurées.

Et comme chaque matin
réamarrer
les solitudes.

Zusammen

Das Brot geteilt, die Nacht
den Blick ins dunkle
Gewässer.

Und wie jeden Morgen
die Einsamkeiten
Neu vertäut.

Autorité

Enfilez vos chaussures magiques! ordonnait
grand-mère, elle venait s'asseoir près de nous
sur le canapé, se mettait à raconter:
déjà, nous étions par monts et par vaux.

Befehlgewalt

Die Wunderschuhe anziehen! befahl
Grossmutter, setzte sich zu uns
aufs Kanapee, begann zu erzählen:
Schon waren wir über alle Berge.

Mi bémol majeur

Nous entendons les musiciens
vieillir: ils changent leur
caducité en musique
nous réconcilient avec le temps.

Es-Dur

Wir hören die Musikanten
altern: Sie verwandeln ihre
Vergänglichkeit in Klänge
versöhnen uns mit der Zeit.

Varia

Ayant remis
sa démis-
sion il se vit
sans amis.

Varia

Sein Vereinsamen
folgte dem Vereins-
Amen auf dem Fuss.

Promenade

Jour après jour
je m'enfoncé
dans le paysage
qui me traverse.

Spaziergang

Tag für Tag
gerate ich tiefer
in die Landschaft hinein
die mich durchquert.

JEU CONCOURS

MOT CACHÉ

S	L	E	T	E	J	E	R	E	L	C	I	T	R	A
B	I	L	A	N	S	E	D	I	V	A	C	L	U	A
U	C	M	B	O	E	E	I	I	O	N	M	A	P	R
S	I	O	M	O	C	M	T	F	A	L	E	P	E	E
E	T	M	S	O	U	E	E	L	N	L	R	F	E	D
S	E	E	R	E	C	L	F	G	U	O	U	A	M	I
Q	N	P	N	R	M	Q	E	O	U	S	C	O	P	P
U	O	V	O	U	U	M	B	V	T	J	N	E	R	U
E	N	U	I	E	A	A	E	E	A	D	C	O	S	C
S	O	U	T	Z	T	J	M	F	E	R	P	H	C	T
T	I	E	A	T	I	O	R	D	A	O	D	I	A	S
I	T	T	E	G	I	R	T	I	S	V	L	B	H	T
O	I	N	R	N	E	I	N	E	E	C	E	O	I	A
N	D	O	C	K	E	T	R	N	E	D	R	U	E	D
U	E	B	E	N	E	E	T	D	E	S	A	H	R	E

Liste des mots :

Approuvé	Flanc
Article	Hase
Attendu	Hors
Bilan	Jaune
Bonté	Jugement
Bouleau	Lampe
Boulevard	Licite
Buses	Majorité
Cahier	Mois
Chat	Monde
Commis	Noces
Confié	Nuage
Consulté	Parloir
Crainte	Posé
Création	Procédé
Cupide	Propos
Débat	Question
Déclic	Quête
Diva	Refus
Dock	Rejet
Droit	Somme
Ébène	Stade
Écrou	Témoin
Édition	Tenon
Faveur	Vent
Femmes	Vizir

Indication pour le mot à trouver : Regroupe les meilleurs, en cinq lettres

Règle du jeu des mots cachés

Les mots de la liste sont écrits dans la grille de gauche à droite ou de droite à gauche, de haut en bas ou de bas en haut, ou encore en diagonale en descendant ou en remontant. Ils peuvent se croiser. Des petits mots de deux ou trois lettres qui ne sont pas dans la liste peuvent se glisser dans la grille. La solution se trouve parmi toutes les lettres non utilisées et dispersées dans la grille.

Envoyez le mot caché à :

Mica Arsenijevic, Pré des Cailles 10, 1323 Romainmôtier.

Cinq gagnants seront désignés par tirage au sort parmi toutes les bonnes réponses le 11 mars 2024.

Réponse du N° 06/2023 : FIOLES.

Les gagnants sont : Heidi Ansermoz à Lausanne, Anne-Marie Humbert à Gland, Sadia Jaunin à Orbe, Patricia Leuenberger à Nyon, Cosette Perroud-Perotti à Le Sentier.